



L'impact dans la région

par Louis Lapierre

L'opinion de deux patrons de la CSRM

Dès la parution du Livre vert du ministère de l'Éducation sur l'enseignement primaire et secondaire, la Commission scolaire régionale Meilleur, responsable de l'enseignement secondaire à Granby, Waterloo et Saint-Césaire, a démontré la ferme volonté de s'impliquer sérieusement dans la consultation dont on a voulu que ce document fasse l'objet.

Grâce, en grande partie, à ses services éducatifs, la CSRM a mis en branle tout un mécanisme de consultation ayant comme base l'école elle-même. Avec la collaboration de chacune des écoles, elle a élaboré un calendrier des rencontres d'éducateurs et de parents concernant le Livre vert et, plus récemment encore, elle a entièrement consacré au Livre vert le dernier numéro de son journal, y traçant notamment le schéma de la consultation.

Bref, le "second souffle" de la réforme scolaire ne semble pas

laisser indifférents les responsables de cette commission scolaire et, partant, nous avons voulu connaître le point de vue de ses deux grands patrons, le directeur général, M. Jacques Dubois et le directeur des services éducatifs, M. Lucien Lambert.

Il importe avant tout de souligner que nous ne livrons pas ici l'opinion de la CSRM, mais plutôt la vision personnelle de deux administrateurs qui oeuvrent depuis longtemps au sein de l'organisation scolaire et qui en connaissent bien les rouages.

Des clichés?

Le Livre vert, on le sait, même s'il souligne les grands avantages découlant de la réforme scolaire entreprise il y a une quinzaine d'années (démocratisation, accès généralisé à l'école, formation plus poussée, etc.), n'en dresse pas moins un portrait peu flatteur de l'école secondaire actuelle, mentionnant la dépersonnalisation, le manque de ri-

gueur et de discipline, la faiblesse de l'encadrement, etc.

Pour MM. Lambert et Dubois, cette approche du Livre vert n'est pas conforme à la réalité. Elle relève de vieilles histoires, des clichés, qu'on s'est habitué à entendre sur le compte de l'école secondaire.

M. Lambert, pour un, considère que le Livre vert présente une image de l'école secondaire qui était peut-être réelle il y a sept ou huit ans, mais plus aujourd'hui. En outre, il qualifie de "caricature grotesque" le diaporama préparé par le MEQ pour alimenter les discussions sur l'école secondaire, lequel, selon lui, laisse entendre que les agents de l'éducation sont tous des imbéciles.

Or, mentionnent MM. Lambert et Dubois, les administrateurs scolaires ont été les premiers à se rendre compte des lacunes du système polyvalent et à y apporter des correctifs.

M. Dubois souligne qu'il a bien sûr fallu une période de rodage au début, mais que celle-ci a permis d'établir des constatations, de faire des expériences, qui ont entraîné plusieurs modifications du système.

De plus, pour lui, il ne faut pas oublier que les commissions scolaires ont subi la réforme mise de l'avant par le ministère de l'Éducation et c'est pourquoi il regrette beaucoup que le ministère ne se soit pas impliqué davantage au niveau des constatations faites par le Livre vert, laissant porter tout le poids de la réforme sur le dos des administrateurs et des éducateurs.

Des faits

L'enseignement secondaire a en effet beaucoup évolué sur le territoire de la CSRM au cours des dernières années.

La commission scolaire et chacune des écoles se sont dotées d'un projet éducatif définis-

Suite en page 6

La Voix de l'Est

VOL. 42 — NO 218 GRANBY, JEUDI 2 MARS 1978

Livraison à domicile \$1.40 par semaine
Du lundi au vendredi 25 cents
Samedi 40 cents

Débrayage d'une heure dans le secteur hospitalier

300 salariés ont emboîté le pas

Par Richard DANIS

GRANBY — Près de 300 salariés du secteur hospitalier de Granby et la région ont participé hier à des assemblées d'une heure sur leur lieu de travail respectif.

Les employés de jour qui ont pris part à ces séances d'information furent ceux du Centre hospitalier de Granby, de l'hôpital Notre-Dame, des services sociaux et des services de soins à domicile de Granby, de même que le personnel de la maison Notre-Dame-des-Érables de Brigham, des foyers Farnham et enfin du CLSC de cet endroit.

Au cours de ces assemblées, on a discuté surtout des effets des coupures budgétaires proposées par le gouvernement du Québec, coupures qui seraient préjudiciables, selon plusieurs syndiqués, à la qualité des soins offerts aux patients et qui entraîneraient prochainement des mises à pied.

Ce plan d'action a été décidé par les syndicats réunis en conseil fédéral de la Fédération des affaires sociales CSN (FAS) il y a près d'un mois, à Montréal.

Rejoint au téléphone, le directeur du centre hospitalier de Granby, M. Raymond Lacroix, a confirmé qu'environ 150 syndiqués de la CSN travaillant de jour avaient effectivement débrayé pour assister à une assemblée d'une heure sur les lieux du travail.

Toutefois, il devait préciser que cette action syndicale n'a aucunement nui au maintien des services essentiels dans l'institution.

D'autre part, M. Lacroix estime que le personnel n'a aucune crainte d'avoir quant à d'éventuelles mises à pied, l'agrandissement récent du CHG ayant créé environ 100 nouveaux postes.

Les séances d'information ont été tenues dans tous les endroits plus haut mentionnés entre 11 heures et 15 heures 30 environ.

Quant à la situation générale au Québec, il semble que les rencontres d'information d'hier aient pu rassembler 1,000 travailleurs tout au plus, étant donné que le personnel infirmier comme tel ne participait pas au mouvement.

Par ailleurs, à l'hôpital du Sacré-Coeur, de Montréal, les employés décidaient de débrayer hier, afin de protester contre la fermeture récente du département de pédiatrie.



avec
bernard
brodeur

AMOS — La lutte olympique semble devoir sauver la réputation de Richelieu-Yamaska, dans le second bloc de compétitions des sixième Jeux d'hiver du Québec, à Amos, en Abitibi. En effet, six des huit concurrents de notre région sont en lice pour les finales de jeudi. Les résultats à venir semblent encourageants, mais il ne faudrait tout de même pas rêver trop en couleur.

Quant au ski alpin, une des disciplines qui devaient nous donner des médailles, à fléchi, hier, en soirée. Chez les filles, une quatrième place a été le meilleur résultat obtenu en slalom géant.

Toutefois on ne peut passer sous silence un fait à l'honneur de la région: après la première descente en slalom géant, nos filles et nos garçons étaient en tête. Cependant nos filles ont échoué. Quant à nos garçons, à l'heure de tombée de notre journal leurs résultats étaient toujours attendus. Comme la veille la responsabilité des retards était imputable aux protés qui bloquaient leur divulgation officielle.

Dans les autres disciplines soulignons que le ballon sur gaïce a donné deux défaites dans des parties décisives à notre équipe de Saint-Pie, si bien que Richelieu-Yamaska ne sera pas des finales aujourd'hui. Il en sera de même en tennis sur table et en badminton.

Le second bloc des compétitions prendra fin aujourd'hui. Ce matin, les jeunes athlètes des cinq autres disciplines ont quitté les différentes villes de notre région pour venir à Amos y disputer le troisième et dernier bloc.

Seront-ils plus chanceux? Il faut quand même l'espérer. Chose certaine, la région Richelieu-Yamaska aura perdu du terrain dimanche-soir... fin des Jeux.

Beaucoup reste à faire. Une région, Montréal-Concordia nous a prouvé que tout était possible, qu'on pouvait s'améliorer. Un exemple à suivre.

On peut lire les résultats d'hier dans les pages sportives.

aujourd'hui:

- Une véritable épidémie de maladies cardiovasculaires Page 2
- Peu de piqueteurs rassemblés devant la Circo Craft hier Page 3
- Garon n'est pas sorti du bois, un éditorial de Valère Audy Page 4
- Les pomiculteurs de Rougemont veulent mettre la région en avant Page 5

Sport

- Nouvelles sportives Pages 7, 8 et 9

La météo

Montréal, Cantons de l'Est: ensoleillé et froid. Maximum, moins 7. Vendredi: ennuagement.

PHARMACIES
ESCOMPTES
JEAN COUTU

Ouvert tous les jours jusqu'à 22h

Les postiers dans la rue

MONTREAL (PC) — Quelque 200 postiers ont fait le cent pas hier devant le bureau de poste principal de la métropole dans le cadre d'une campagne nationale organisée par le Syndicat canadien des postiers pour que le service postal soit confié à une société de la couronne. Les manifestants n'étaient pas en devoir à ce moment.

Un porte-parole patronal a fait savoir que le travail s'était effectué normalement à tous les bureaux de postes de la province et que les camions étaient entrés et sortis sans difficulté du bureau principal de Montréal durant la manifestation pacifique. Les manifestants ont distribué aux passants des tracts annonçant que la seule solution aux maux dont souffre le ministère des Postes c'est d'en faire une société de la couronne.

Celle qui se prend en douceur...

Vol d'un chargement de 2,800 caisses de bière

ST-LIBOIR (CV) — Une remorque contenant un chargement de 2,800 caisses de bière de marque O'Keefe évaluées à \$20,000 a été volée, dans la nuit de mardi à mercredi, sur le terrain de stationnement du restaurant Domaine du Relais, à la sortie de Saint-Liboire de la Transcanadienne.

La publicité de la compagnie O'Keefe indique que sa bière est "celle qui se prend en douceur".

C'est un peu ce qui s'est produit ce soir-là...

Halte

Le poids lourd provenait vraisemblablement de Montréal et se dirigeait vers Québec, via la Transcanadienne, lorsque son conducteur décida de faire une halte au Domaine du Relais, un endroit fort bien connu des routiers, question de prendre un café avant de continuer sa route.

Il quitta donc la transcanadienne pour bifurquer vers le restaurant et stationna son véhicule dans la cour. Il laissa son moteur en marche, ce qui se fait couramment, sortit du tracteur et pénétra dans le restaurant.

Pendant qu'il sirotait son café, il ne se rendit pas compte qu'un ou plusieurs individus profitaient de l'occasion pour subtiliser le véhicule et son chargement.

Quelle ne faut pas sa surprise de constater, à sa sortie, que le poids lourd, propriété d'une firme de transport du Lac Saint-Jean, avait disparu comme par enchantement.

La Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe, fut aussitôt alertée. On demande par la suite à tous les corps policiers des environs d'accorder une surveillance spéciale concernant ce véhicule volé.

Le voleur avait-il une intention précise en volant la remorque ou a-t-il utilisé le tracteur comme s'il s'agissait pour lui d'un moyen de transport comme un autre?

L'enquête qui a été confiée au sergent Jean Richard, de la SQ de Saint-Hyacinthe, pourra sûrement répondre à la question. Pour l'instant, ce vol paraît énigmatique, d'autant plus que, encore hier, tracteur, remorque et chargement semblaient s'être tout simplement "volatilisés"...

Des élections générales avant?

Les complémentaires dans huit comtés le 16 octobre

OTTAWA PC — Le premier ministre Trudeau a annoncé hier la tenue d'élections complémentaires pour les huit circonscriptions vacantes aux Communes le 16 octobre prochain.

Cette date serait toutefois annulée si le premier ministre décide de déclencher des élections générales auparavant, soit au printemps ou au début de l'automne comme la plupart des observateurs s'accordent à le prévoir.

M. Trudeau était tenu par la loi électorale à annoncer hier la date d'élections complémentaires dans deux circonscriptions vacantes, soit celles de Lotbinière, au Québec, que détenait l'ancien leader du Crédit social, M. André Fortin, décédé accidentellement en juin dernier, et de Burnaby - Richmond - Delta, en Colombie - Britannique, que représentait le conservateur John Reynolds, démissionnaire.

Le premier ministre a toutefois choisi d'annoncer une date d'élections pour les six autres circonscriptions vacantes des Communes.

Il s'agit des comtés de Westmount Québec qu'occupait l'ancien ministre Charles Drury, maintenant président de la Commission de la capitale nationale; York-Stanbury Ontario, qu'occupait l'ancien ministre Robert Stanbury; Rosedale Ontario, qu'occupait l'ancien ministre Donald MacDonald; Halifax-Est Nouvelle-Ecosse, qu'occupait le conservateur Robert McCleave, devenu juge depuis; Fundy-Royal Nouveau-Brunswick, qu'occupait le conservateur Gordon Fairweather, devenu président de la nouvelle Commission des droits de la personne, et Hamilton-Wentworth, qu'occupait le conservateur Sean O'Sullivan, qui a démissionné pour se diriger vers la prérité.

D'après la constitution, M. Trudeau a jusqu'au 8 juillet 1979 pour déclencher des élections, soit après un mandat de cinq ans; la tradition parlementaire canadienne veut toutefois que les gouvernements en appellent aux électeurs après quatre ans d'office.

le sourire matinal

Maître, dit une dame à son avocat, je veux divorcer. Pourquoi?

Mon mari a un doublement de la personnalité et aucune des deux me convient.

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES
Courtiers
42 Principale, Granby
372-4014

Nouvelles de Granby



Maladies cardiovasculaires

Une épidémie qui pourrait certes devenir la plus gigantesque de l'histoire

GRANBY (GL) — C'est presque religieusement que la foule, massée dans la salle de réception du club de golf Granby-St-Paul, a écouté le Dr Lelaurier, cardiologue, parler de l'épidémie des maladies cardiovasculaires qui peut devenir la plus gigantesque de l'histoire.

Visiblement intéressés à acquérir beaucoup plus de connaissances dans le domaine, les participants, qu'on a évalué à environ 250, ont certes eu pour leur argent, étant donné que le conférencier a conjugué, tout au long de son exposé, informations et révélations.

Invité par la Fondation des maladies du cœur de Granby, qui est actuellement en pleine campagne de souscription, le Dr Lelaurier a, en fait, vraiment saisi l'occasion pour sensibiliser les gens, d'une manière adéquate, à ce problème qui cause annuellement au Canada pas moins de 80,000 décès.

Selon lui, les facteurs de risque, qui sont quand même assez nombreux, peuvent être diminués. Au départ,

toutefois, il faut les connaître. À l'aide de diapositives, il a clairement démontré que l'hypertension, le cholestérol, l'obésité, le sédentarisme, le diabète et... la cigarette se trouvant parmi les plus importants.

Si pour une de ces raisons, au dire même du conférencier, les artères durcissent et ont tendance à se boucher, le cœur, alors, qui est irrigué par l'artère ne renvoie plus de sang et le cerveau s'atrophie.

"La maladie vasculaire est une question de prévention", a laissé entendre le Dr Lelaurier, en soulignant qu'il faut à tout prix limiter la consommation de matières grasses, contrôler l'hypertension, faire de l'exercice, consulter un médecin périodiquement et cesser de fumer.

À ce sujet, il n'a pas manqué de préciser que la plupart des gens associent la cigarette seulement aux poumons, mais qu'ils devraient tout autant s'en méfier lorsqu'il s'agit du fonctionnement du cœur.

D'autre part, toujours selon le Dr Lelaurier, un des

graves problèmes dans le domaine du cœur se situe au niveau de la recherche. Les dépenses brutes en recherche et en développement sont assez significatives. Au Canada, on accorde \$2 par année, par habitant, tandis qu'aux États-Unis, on va jusqu'à \$9.50.

"La recherche biomédicale au pays est gravement menacée. Les coûts augmentent sans cesse et les budgets diminuent", a-t-il fait remarquer, en ajoutant que les personnes intéressées à la chose passent la majeure partie de leur temps à trouver des fonds.

"Pendant ce temps, on ne maintient pas en fonction les laboratoires", a mentionné le conférencier.

De plus, le recrutement chez les jeunes chercheurs semble difficile, "parce qu'on n'a pas de quoi les payer" et, qu'à ces conditions, ils préfèrent s'orienter vers un travail plus rémunérateur.

Cette situation, pour le Dr Lelaurier, est triste, parce que ce ne sont pas les découvertes qui manquent. Ainsi, a-t-il expliqué, que lorsqu'elles sont faites à Montréal ou à travers la province, elles peuvent immédiatement être appliquées, ce qui maintient l'enseignement à la fine pointe et une meilleure qualité de soins.

Peu nombreuses, les informations du Dr Lelaurier étant claires et précises, les questions touchèrent l'alimentation, les anti-coagulants, la cigarette et l'électrocardiogramme.

Concernant l'alimentation, on a signalé que finalement tout est dans la loi du juste milieu. Ce qui a amené le Dr Lelaurier à dire que lorsqu'il y a diagnostic, c'est ensuite difficile de convaincre le patient à suivre un traitement, surtout à persister.

Quant aux anti-coagulants, il n'a pas manqué de révéler que ce n'est pas la solution finale. "C'est une arme à deux tranchants. Si on en prend, il n'y a plus de formation de caillots ce qui évite, en fait, l'embolie. Par contre, si on saigne, on saigne beaucoup".

En ce qui regarde la valeur de l'électrocardiogramme, il a affirmé qu'on obtenait de bons résultats surtout quand on soumet le cœur de la personne à un effort. Au repos, selon lui, il a de bonnes chances d'être normal.

Puis, en ce qui a trait à la cigarette, on a tout simplement fait remarquer qu'il se fait temps que le gouvernement légifère afin qu'on interdise le "fumage" dans les endroits publics.

À peine la campagne vient-elle de débuter, que la Fondation des maladies du cœur de Granby a déjà recueilli \$3,500. Le souper et la conférence, ainsi que la vente des petites roses, ont grandement contribué à ce bon départ.

L'objectif visé, du moins la plupart des clubs sociaux le souhaitent, est de dépasser les \$13,000 ramassés l'an dernier dans la région.

Le Dr Marcel Rodrigue, de Granby, et Mme Gabrielle Bertrand, de Cowansville, sont les co-présidents de cette campagne qui reçoit l'appui de plusieurs personnes bénévoles.



(Photo C-Line Jobin)
La présidente provinciale de la Fondation du Québec des maladies du cœur, Mme Lucille Desmarais, a remis à Mme Gabrielle Bertrand, co-présidente de la campagne de souscription pour la région de Granby, le macaron qui identifie les gens à cet organisme. M. Alexandre Blais, président du club des Francs en a également reçu un.

Sens unique pour des rues du centre-ville

GRANBY — Plusieurs rues du centre-ville de Granby pourraient devenir à sens unique d'ici quelques semaines si le conseil municipal décide de poursuivre les démarches entreprises à ce sujet.

C'est ainsi que pas moins de sept rues seraient touchées par de telles modifications si les édiles acceptent les recommandations du bureau des services techniques. Ce rapport fait suite à une demande faite par le conseil il y a quelques semaines.

Les rues qui seraient ainsi modifiées sont: l'avenue du Parc, (de Dufferin à St-Charles nord); Court (de Principale à Parc); Gill (de Parc à Principale); Paré (de Principale à Parc); Bréboeuf (de Principale à Notre-Dame); Racine (Saint-Antoine à Bréboeuf) et Elgin (de Elisabeth à Dufferin).

La mise en place de pistes cyclables dans plusieurs des rues mentionnées, dont certaines sont déjà peu larges, a amené les membres du conseil à chercher les mesures susceptibles de faciliter l'application du programme

des pistes cyclables. Un avis de motion au sujet des modifications mentionnées plus tôt a été donné lors de la dernière assemblée du conseil et règlement pourrait être adopté dès la semaine prochaine.

On peut souligner en terminant que l'étude entreprise par les services techniques s'est faite en collaboration avec le directeur du service de police, M. Joseph Couture et que celui-ci souscrit entièrement aux suggestions formulées.



MAISON DE CHOIX

LES GALERIES GRANBY

GRANDE VENTE APRÈS INVENTAIRE

Nous sommes forcés de réduire toute notre marchandise d'hiver



SUR PRESQUE TOUTE NOTRE MARCHANDISE D'HIVER

ENSEMBLE DE SKI

2 pièces
Prix sugg. 49.99

REDUCTION 1/2

SPECIAL

24⁹⁹

SKI JACKETS
Couleurs assorties

SPÉCIAL
Prix sugg. 21.99
10⁹⁹

MAILLOTS DE BAIN
Deux pièces
WONDER BRA ou GRENIER

Quantité limitée
1/2 PRIX

20% SUR MANTEAUX DE PRINTEMPS ET IMPERMÉABLES

BRASSIÈRES
Modèle 2928
demi-buste
agraffées à l'avant

DAISY FRESH
Couleur jaune
seulement
Prix sugg. \$10
SPÉCIAL 6⁹⁰

BRASSIÈRES
DAISY FRESH
Modèle 2988
(Demi-buste)

Prix sugg. 8.50
SPÉCIAL 5⁹⁹

BRASSIÈRES
WONDER BRA
Modèle 1025
Prix sugg. 6.75

SPÉCIAL
1⁹⁹

Modèle 1296
Prix sugg. 8.50
SPÉCIAL 5⁰⁰

BRASSIÈRES
DAISY FRESH
Modèle 2919
Demi-buste

Rose, bleu ou corail
Prix sugg. \$11
SPÉCIAL 6⁹⁰

MAISON DE CHOIX



On s'amuse bien!
On mange bien!
Tout est bien
au BRASSIN
Venez à la
**Brasserie
le BRASSIN**
41 St-Charles Nord
GRANBY



FAITES LE TOUR DU CHAPEAU EN ÉCONOMIE-PHOTO!



TIRAGE DE DIAPOSITIVES 39¢

PHOTO CASSE-TÊTE 8" X 10" NOUVELLE IDÉE-CADEAU AMUSANTE

3.99

NOUVEAU SERVICE "COPIE COPIE" 59¢

OFFRES EN VIGUEUR DU 1^{er} AU 31 MARS.

370 ST-JACQUES, PLAZA GRANBY

Delisle achète

MONTREAL (PC) — La société Delisle Foods a fait savoir, mercredi, qu'elle avait acquis l'actif de la Crémierie Saint-Grégoire, de Bécancour, fabricant de fromage et de dérivés du lait. Il s'agit de la quatrième acquisition depuis 1975. Le chiffre d'affaires de Delisle s'est élevé à \$25 millions en 1977.

NOMINATION

à la Banque Provinciale du Canada



Monsieur Michel Rose

Le directeur du bureau régional Estrie-Mauricie de la Banque Provinciale du Canada, Monsieur Gaétan Dagenais, annonce la nomination de Monsieur Michel Rose au poste de directeur de la succursale sise au 677, rue Principale, Granby, Québec.



Jean-Pierre Roy

DENTUROLOGISTE

303, St-Jacques
coin St-Antoine

Tél.: 378-8080
rés.: 378-4935

Meilleure participation ce soir?

Peu de piqueteurs rassemblés devant la Circo Craft hier

GRANBY (RD) — Seulement trois des 19 travailleurs congédiés par la compagnie Circo-Craft se sont présentés pour faire du piquetage devant leur lieu de travail, hier matin, en compagnie d'un très petit nombre de syndiqués de la région.

Cette mini-manifestation des ouvriers impliqués par cette mise à pied est plutôt surprenante, car l'idée de manifester de la sorte avait été décidée vendredi dernier en assemblée générale où 12 congédiés étaient présents.

Le président du conseil Central de la CSN, M. Jean-Louis Chabot, qui était d'ailleurs du groupe des manifestants, attribue cette faible participation à la crainte exprimée par certains de se retrouver en petit nombre pour

manifeste. Toutefois, selon lui, ce n'est que partie remise, étant donné qu'une autre séance de piquetage est prévue ce soir à 16 heures 45, alors que tous ceux concernés doivent recevoir cette fois, l'appui de plusieurs autres syndiqués.

Rappelons qu'à la compagnie Circo-Craft, sur 32 employés qui ont signé une carte d'adhésion syndicale, l'employeur en a congédié 19, soit neuf en avril '77 cinq en novembre et cinq autres en février dernier.

A l'usine de filtration

Des travaux de \$53,000

GRANBY (FB) — La ville de Granby procédera d'ici quelques semaines à la demande de soumissions en vue de compléter les travaux d'améliorations à l'usine de filtration.

Ces travaux évalués à environ \$53,000 comprennent l'achat de nouveaux transmetteurs de débit des filtres, des transmetteurs de perte de charges et des vannes de contrôle. Ces modifications s'inscrivent dans le cadre des travaux faisant partie du règlement d'emprunt 1098-76 adopté par le conseil municipal en octobre 1976 au montant de \$375,000.

M. André Laliberté, directeur des services techniques, a expliqué que lors du début des travaux,

toutes les informations relatives à l'équipement mentionné plus tôt n'étaient pas disponibles

et qu'il a donc fallu attendre avant de demander aux ingénieurs-conseils de préparer les soumissions pour ce matériel.

M. Laliberté a également signalé que le coût total dépasse \$10,000 et

que dans ces conditions, la ville devait donc procéder par la biais de soumissions publiques.



(Photo C.L. ne John)

Visiteur de marque

M. Giorgio Somquina, ambassadeur d'Italie au Canada a effectué une visite d'une journée à Granby. A cette occasion, il a notamment visité l'usine IGV à Saint-Alphonse avant de participer à une activité du chapitre granby du Club des amis des vins. Il a été impossible d'obtenir plus de détails sur le séjour de M. Somquina, les responsables n'ayant pas fourni les informations habituellement disponibles dans de pareilles circonstances. Le distingué visiteur s'est chargé lui-même de cette tâche. Dans l'ordre: M. Paul-O. Trépanier, maire de Granby; M. Giorgio Somquina et M. Pierre-Horace Boivin, commissaire industriel.

L'agent Trudel affirme que Longpré a attaqué son confrère

GRANBY (GV) — Le coup de poing porté au visage de Jacques Longpré par l'agent Pierre Messier aux environs de 23 heures, le 30 octobre dernier, alors qu'ils se trouvaient dans le garage situé à l'arrière de l'hôtel de ville, constituait un réflexe de défense.

C'est ce qu'a déclaré, hier, l'agent Messier alors qu'il témoignait dans sa propre cause concernant cet événement qui a donné lieu, on se le rappelle, à une accusation de voies de fait ayant causé des lésions corporelles à Jacques Longpré.

Pierre Messier a expliqué au juge Léonce Côté que Longpré, qui avait été arrêté quelques minutes plus tôt en même temps qu'un de ses amis, Robert Atken, pour avoir refusé de s'identifier et pour avoir troublé la paix en faisant du bruit et en cassant une bouteille de bière en pleine rue, a levé le bras pour le frapper. "Je l'ai frappé avant", a-t-il dit pour expliquer son geste.

En fournissant cette explication, l'accusé corroborait en quelque sorte le témoignage rendu au cours de la matinée par le policier qui l'accompagnait ce soir-là, en l'occurrence l'agent Gaëtan Trudel.

Par ailleurs, il faut mentionner qu'à cette occasion, la victime, soit Jacques Longpré, était plutôt en "verve" le soir du 30 octobre lorsque les policiers Messier et Trudel ont procédé à son arrestation et à celui de Robert Atken.

L'agent Messier a indiqué à cet effet que Longpré n'avait cessé de les invectiver à partir de ce moment jusqu'à leur arrivée au poste de police. Ces invectives étaient très directes et constituaient en fait une litanie d'injures et de noms déplaisants qui n'ont rien de valorisants pour un policier.

Toutefois, de l'avis des policiers, Longpré et Atken n'opposèrent aucune résistance à leur arrestation, mais ils refusèrent à plusieurs reprises de s'identifier. Ce qui fit que les agents Messier et Trudel durent les amener au poste de police pour que cette formalité soit remplie et pour qu'un rapport d'incident puisse être rédigé comme cela se fait normalement.

En contre-interrogatoire le procureur de la Couronne, Me Conrad Chapdelaine, demanda à l'agent Trudel

comment il se faisait qu'il n'avait pas recueilli le nom de la personne qui lui avait indiqué les deux individus qui venaient de faire du tapage en plus de fracasser une bouteille dans la rue. "J'ai pensé qu'il était plus important de poursuivre les suspects", a-t-il répondu en admettant ensuite qu'il avait omis de le faire.

La même question fut posée au cours de l'après-midi par le juge Léonce Côté, cette fois à l'agent Messier, alors qu'il se trouvait à la barre. "Donne-moi une seule raison", a-t-il dit. Après avoir expliqué les circonstances entourant l'arrestation, le témoin a conclu que de toute façon la police était, ce soir-là, débordée d'ouvrage, spécialement à cause de l'incendie qui faisait rage sur la rue Principale, non loin de là.

D'autrepart, le témoin a affirmé qu'il ne connaissait pas Longpré avant cet événement, qu'il avait déjà vu Atken, mais qu'il ne se rappelait pas son nom. Ça lui serait revenu que peu après l'incarcération des deux individus et il l'a d'ailleurs mentionné au capitaine Jacques Duval qui l'a ensuite inscrit dans le livre d'écrou. Ce n'est que le lendemain matin, à leur sortie des cellules, que leurs noms ont été inscrits dans ce registre.

Les agents Trudel et Messier ont par la suite été invités à détailler ce qui est survenu, vers les 23 heures, dans le garage où sont rangés les camions à incendie. Ils ont expliqué, tout à tour, que Longpré avait tenté de donner un coup de poing. Selon l'agent Trudel, Longpré a voulu frapper l'agent Messier tout en se retournant sur lui-même, soit en faisant volte-face pour se retrouver face à face avec le policier. C'est à ce moment-là que l'accusé a frappé Longpré qui a été mis k.o. d'un coup de poing.

En contre-interrogatoire, le témoin Trudel, a indiqué qu'il ne se rappelait pas si Longpré avait dit quelque chose de précis avant d'être frappé, mais il a signalé qu'il continuait toujours à en gueuler et à traiter les policiers de tous les noms.

Au cours de l'après-midi, l'agent Messier devait rendre un témoignage similaire sur ce point en affirmant qu'aucune parole n'avait été échangée, "mais Longpré sciait et disait qu'on n'avait pas le droit de faire ça".

Enfin, contrairement à ce que Atken et Longpré avaient dit mardi en témoignant, les deux derniers témoins de la défense ont révélé qu'il était impossible de voir l'une ou l'autre des deux portes coulissantes, dont l'une donne sur le poste de police, pour la simple raison qu'une autopompe était stationnée devant.

Finalement, l'agent Messier a répondu par la négative à deux questions posées par le procureur de la Couronne, à savoir s'il avait rédigé un rapport d'incident sur le fait que Longpré avait résisté à son arrestation (dans le garage) et sur le fait qu'il avait tenté de se porter à des voies de fait sur un policier dans l'exercice de ses

fonctions.

Le témoin a signalé à cet effet qu'il n'avait pas pensé à en rédiger. Le seul rapport qu'il a rempli concernait la blessure qu'il s'était infligée à la main gauche, au niveau de jointures, à la suite du coup de poing, rapport indiquant du reste qu'il s'agissait d'un accident de travail.

Procès Messier:

La Cour procédera sur un second chef d'accusation

GRANBY (GV) — Le procès de Pierre Messier, un policier de la Sureté municipale de Granby qui fait face à trois accusations de voies de fait ayant causé des lésions corporelles, se poursuivra, ce matin, au Palais de justice de Granby.

Au cours des deux dernières journées, les procureurs de la Couronne, Me Conrad Chapdelaine, et de la Défense, Me Paul Lesage, ont fait entendre leurs témoins relativement à l'accusation portant sur un événement survenu dans la soirée du 30 octobre dernier à l'intérieur du garage de l'hôtel de ville de Granby, événement au cours duquel Jacques Longpré a été blessé au visage après avoir reçu un coup de poing.

L'instruction de cette première plainte a été plus longue que prévue. C'est pourquoi, les procureurs ont décidé, d'un commun accord, de procéder dès ce matin au niveau de la deuxième plainte portée contre l'agent Messier se rapportant, cette fois, à un événement de même nature, événement datant du 19 août 1977 et dont la victime fut Claude Leroux, de Granby.

C'est donc dire que le procès des agents Gaudet et Dumais qui était censé débuter aujourd'hui sera reporté à une date ultérieure.

Par ailleurs, une troisième plainte faisant partie de la cause impliquant Pierre Messier sera portée devant le tribunal le 29 mars.

Quant à l'agent Gaëtan Trudel, lequel fait face à deux accusations de voies de fait simples, il devra se présenter devant le juge Léonce Côté le 30 mars pour subir son procès. A noter que dans son cas, il s'agit d'une poursuite sommaire.

Enfin, les procureurs de la Couronne et de la Défense ne feront entendre au tribunal leur argumentation donc l'affaire Messier que le 31 mars, soit lorsque tous les témoins auront été entendus.

Pour le groupe rallye Tiers-Monde Année satisfaisante remplie d'activités

GRANBY (GL) — Fort encouragé par toutes les activités qui ont eu lieu au sein de l'organisme au cours de la dernière année, le groupe rallye Tiers-Monde de Granby Inc. s'est donné un nouveau conseil d'administration et lui a laissé l'initiative d'organiser ou non, cette année encore, une marche de solidarité, à travers les rues de la ville, pour les pays du Tiers-Monde.

Celle du 28 mai 1977, on s'en souviendra, a rapporté \$9,608 et attiré plus de 600 marcheurs. Les écoles primaire et secondaire ont d'ailleurs contribué grandement à ce succès ainsi qu'une soirée qui mettait en vedette un groupe de réputation internationale, V'la L'Bon Vent.

Réunis en assemblée générale annuelle, les membres de l'organisme ont, à ce sujet, appris à quoi et à qui, surtout ont servi les sommes ramassées lors de cette journée.

Pour ce faire, les responsables du groupe rallye Tiers-Monde ont invité les personnes directement impliquées dans les projets qu'il a subventionnés cette année. Ainsi, Madeleine Francoeur, Gisele Guinois et Gilles Chauvin ont parlé du Brésil et du Pérou.

Miranda, village de 6,500 habitants, situé dans le Nord-est du Brésil, a pratiquement toujours connu des problèmes d'eau. Madeleine Francoeur a alors expliqué qu'un projet visant l'éducation, la prévention et la santé a pu être réalisé en formant des moniteurs en hygiène.

Par des diapositives, elle a aussi fait connaître son village et quelques gens qui essaient tant bien que mal d'y vivre décemment, car "à cet endroit et à bien d'autre, il n'y a rien au plan de la santé", a précisé Madeleine Francoeur en ajoutant qu'elle se demande encore pourquoi les

gens s'installent là.

Pour leur part, Gisele Guinois et Gilles Chauvin ont donné des informations sur le projet d'animation qu'on a mis sur pied dans une paroisse du Pérou.

Expliquant surtout que ce n'est pas facile de faire un tel travail à cause de la répression et de la torture qui existent dans ce pays, ils ont particulièrement insisté sur le fait que "rien là-bas n'appartient au peuple".

Et qui s'en va là pour se mêler aux gens défavorisés, pauvres, prend un risque certain semble-t-il, et vit dans une insécurité. Gisele Guinois et Gilles Chauvin ont, de plus, fait prendre conscience aux membres du groupe rallye Tiers-Monde de la situation matérielle d'ici qui permet de satisfaire les besoins de l'existence en mentionnant que dans ce village les gens demandent encore des ballons pour les enfants qui ont la chance de fréquenter une école.

Lorsqu'on pense à tout le matériel qu'on trouve ici dans les écoles, ont-ils lancé.

Nouveau CA

Le nouveau conseil d'administration du groupe rallye Tiers-Monde de Granby se compose de Jean Dussault, Yves Ménard, Madeleine Decelles, Miville Morin, Ginette Carrier, Lucie Fournier et Thérèse Duchesneau.

Les nouveaux-venus, en fait, au sein de l'organisme sont Ginette Carrier et Lucie Fournier, Michèle Beauchemin et Monique Lafrenière ayant démissionné après avoir œuvré durant plusieurs années.

Ce n'est donc que d'ici quelques semaines qu'on saura si le nouveau CA organise une marche de solidarité qui, habituellement, se déroule en mai.



(Photo Jeannot Petit)

Le nouveau conseil d'administration aura à décider s'il organise, cette année encore, une marche de solidarité pour les pays du Tiers-Monde. Il se compose de: Yves Ménard, Lucie Fournier, Miville Morin, Jean Dussault et Madeleine Decelles. N'apparaissent pas sur la photo, Ginette Carrier et Thérèse Duchesneau.

PALACE Vendredi à jeudi 24 fév. au 2 mars
Enfants 75c avec preuve d'âge et photo.
Adultes seulement \$2.75

ROGER MOORE
JAMES BOND 007
L'ESPION QUI M'AIMAIT

TOUS

2e film: Guerre et Amour. avec Woody Allen

ÉCONOMISEZ

NOUS TENONS À VOUS VOIR

PONTIAC LEMANS 1978. no. 9-089, 4 portes, sedan, ceintures de luxe, glace avant teintée, car-
pettes, moulures protectrices, moteur V-8, 3.8
litres, servo-freins, servo-direction, transmission
automatique, pneus radiaux flancs blancs, radio
AM, et plusieurs autres options pratiques.

\$6161.

GARANTIE 36 MOIS - \$6,000 milles disponible
NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT

Le concessionnaire **GM** le plus important de la région

GABRIEL Lussier
GRANBY

Ouvert le soir jusqu'à **10** heures

715, Boul. Leclerc 372-9080

SPÉCIAL DE MARS

Notre chef Christian Zierfus vous offre un repas aux
FRUITS DE MER

par personne **\$24.95**
Entrée:

Têtes de champignons farcies, avec escargots et huîtres
fumées.
Fruits de mer assortis sur un lit de riz sauté avec piments
verts et rouges:
● Pincas de homards ● Cuisses de grenouilles ● Crevet-
tes panées ● Langoustines ● Pétoucles

Dessert:
Sabayon
Le tout accompagné d'une demi-bouteille de vin blanc à
notre choix.

Vos hôtes Claire et Claude Lemire
Pour réservation 372-5930

Motel du Lac enr.

255, Denison Est Granby

AUTOMOBILISTES!

A compter du 1er mars 1978,
l'assurance-automobile devient
obligatoire. Est-ce que cela vous semble
compliqué? Pas du tout... Nous sommes
en mesure de vous renseigner, n'hésitez
pas à nous consulter.

ALR 5 courtiers
à votre
service

Avery, Lafrenière, Robidoux & associés

Courtiers d'assurance - Insurance Brokers

149, St-Georges, Granby
372-5613 — 372-5677 — 372-6428
Nous souscrivons tous genres
d'assurances

éditorial. Garon n'est pas sorti du bois

Le titulaire du ministère de l'Agriculture, M. Jean Garon, est un ministre qui veut beaucoup, qui rêve intensément de faire le maximum pour satisfaire la classe agricole et développer une puissante industrie agro-alimentaire. Mais nous ne sommes pas sûrs que tous ses rêves soient à la veille de devenir des réalités.

De passage à Granby, pour annoncer l'octroi d'une subvention de \$4.6 millions devant aider la Coopérative agricole à concéder son programme de construction, d'expansion et de modernisation, il a rencontré une presse polie mais coriace, quelques agriculteurs qui l'étaient autant et un maire dont les propos tombaient à point.

C'est probablement la bonhomie du ministre qui a fait que ses échanges avec la presse eurent lieu dans une atmosphère de détente alors qu'on tentait de le mettre en boîte. Tout cela nous laisse cependant sceptiques devant les chances de la classe agricole de solutionner, assez rapidement ses problèmes. On peut même se demander si le gouvernement réussira, au cours de la session qui vient, à passer à travers toute la partie du menu législatif concernant l'agriculture.

Rappelons ici que le discours inaugural du premier ministre Lévesque propose, entre autres choses, des mesures concernant le zonage des terres agricoles. Or, interrogé sur cette question, quant à savoir si cette mesure serait bel et bien adoptée cette année, le ministre n'a pu lancer qu'un "je ne sais pas" alors qu'on s'attendait à ce qu'il affirme sa volonté de faire avancer le projet.

Et à celui qui lui demandait si le gouvernement pouvait procéder en matière de zonage agricole sans pour autant affecter la politique d'aménagement du territoire qu'il est à élaborer, laquelle devrait normalement couvrir cette question, le ministre a laissé entendre que cette politique n'est pas pour

demain en disant: "l'aménagement du territoire, c'est un concept encore bien flou".

M. Garon avait précédemment indiqué qu'il n'a pas l'intention, pour le moment du moins, d'intervenir pour régler la querelle des deux fédérations regroupant les producteurs laitiers du Québec. C'est là, semble-t-il, outre la protection des sols arables, le seul autre problème majeur qu'il lui reste à régler de tous ceux que lui a légués son prédécesseur libéral.

On peut ici se demander si le ministre possède déjà bien tous ses dossiers puisqu'à notre avis, certains des problèmes qu'il prétend avoir réglés ne le sont pas encore complètement. Donnons le cas de la FEDCO en exemple.

C'est peut-être aussi qu'il ne veut pas ou qu'il ne peut pas parler. Il lui est certes difficile de s'aventurer, au plan de l'aménagement du territoire par exemple, où plusieurs autres ministres sont impliqués et où le maître-d'oeuvre est le super-ministre Jacques Lévesque.

Bien conscient des attentes générées par le discours inaugural de la première session du gouvernement auquel il appartient, le ministre a eu recours à l'explication classique des politiciens pour justifier l'inaction reprochée. Il comptait présenter les projets de lois élaborés par son prédécesseur, mais il n'y avait pas de dossiers et, à son avis, les projets de lois qu'il a trouvés étaient inapplicables.

C'est bien maigre comme explications, mais cela ne diffère pas de ce qu'on entend chaque fois qu'il y a un changement de gouvernement à Québec. Même s'il est vrai que certains membres du cabinet Bourassa ont vraiment laissé leurs ministères dans un fouillis indescriptible, on ne peut croire que l'ancien gouvernement avait le monopole de la crasse et que l'actuel a celui de la vertu.

Cela n'empêche cependant pas le ministre Garon, comme

nous le disions plus tôt, de rêver de donner le maximum à l'agriculture pour que cette industrie soit vigoureuse et florissante. Aussi, est-il souhaitable que plusieurs des projets mis de l'avant se concrétisent. Et surtout, en attendant que Québec puisse faire davantage, qu'il encourage au moins les efforts déjà déployés par les agriculteurs eux-mêmes via les outils qu'ils se sont donnés.

Souignons ici que c'est avec raison que le maire Trépanier affirme que l'agriculture a toujours été traitée en parent pauvre alors qu'on trouvait les millions nécessaires pour appliquer des mesures sociales et qu'il est déplorable que nos grandes chaînes d'alimentation s'approvisionnent en dehors du Québec alors qu'elles pourraient mettre sur leurs tablettes des produits bien de chez nous et ainsi développer l'industrie agro-alimentaire québécoise.

Il donne à cet effet l'exemple de la Coopérative agricole de Granby qui est devenue ce qu'elle est aujourd'hui parce que ses fondateurs et les dirigeants "voulèrent intensément". Comme lui et avec les agriculteurs québécois, nous attendons autant de détermination de la part du ministre de façon à ce qu'il sache convaincre ses collègues du cabinet d'accorder à l'agriculture toute l'attention qu'elle mérite.

En attendant, il vient tout de même de poser un geste extrêmement important dont on ne saurait encore mesurer toutes les conséquences, en octroyant une subvention de \$4.6 millions à la Coopérative agricole de Granby.

Valère Audy

N.D.L.R.: L'éditorial d'hier indiquait qu'on ne pouvait exiger des sociétaires de la Coopérative qu'ils soutiennent seuls une "initiative de \$78 millions". Or, le projet est de \$28 millions. L'erreur a été commise aux ateliers de l'imprimeur.

Des négociations civilisées

A chacune des négociations précédentes entre l'Etat et les syndicats des secteurs public et parapublic, le Québec a été fortement secoué. A chaque fois aussi, on s'est dit qu'il était urgent de faire le point et de réviser les modes de négociation en cours. Il faut savoir gré au gouvernement Lévesque de n'avoir pas tardé à mandater une commission à cet effet, et féliciter la dite commission d'avoir remis son volumineux rapport dans les délais prévus.

A la suite des expériences traumatisantes des dernières années, il s'est développé dans le public une agressivité très forte à l'endroit des syndicats et un mécontentement non moins fort à l'égard du gouvernement. On a réclamé l'abolition du droit de grève et l'imposition de peines exemplaires pour le mépris des lois. Ce dernier moyen a même été essayé, entre autres par la Loi 253, mais il ne devait conduire qu'à des affrontements de plus en plus durs. La commission Martin refuse d'embarquer dans une tentative de mise au pas des syndicats par la force. L'ensemble de ses recommandations vise plutôt à redonner à la négociation tout son poids, quitte à l'encadrer dans des mécanismes plus précis et à faire du droit de grève, une arme moins sauvage.

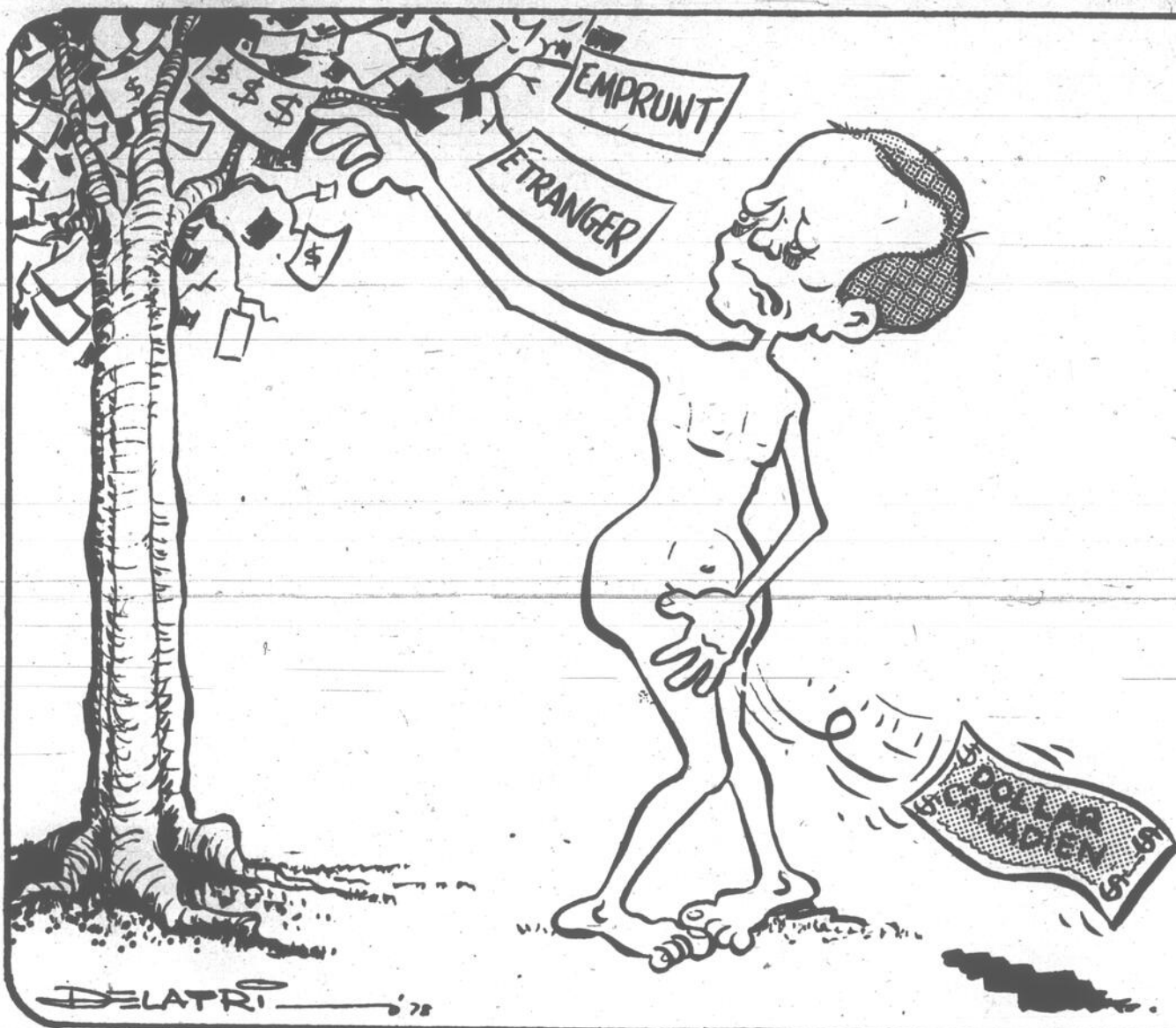
Une des recommandations majeures consiste à soumettre à la négociation la politique salariale et la masse monétaire qui en découle, de même que toute autre matière ayant une incidence sur le budget de l'Etat. C'est dire que l'Etat-employeur, plutôt que de fixer à priori le montant global qu'il entend payer, devra juger en cours de négociation ce qu'il peut politiquement assumer. S'il devait endosser cette recommandation, cela l'obligerait à justifier davantage devant le public son refus d'aller plus haut, ou son consente-

ment à des coûts qui se traduiraient inévitablement par des hausses d'impôts. C'est une philosophie qui fait pleine confiance à la négociation. Mais elle demande un gouvernement fort et des syndicats sensibles au bien commun. On peut se demander ce qui se passera quand on n'aura ni l'un ni l'autre. On comprend que M. Lévesque, dans son message inaugural, fasse déjà appel au sens civique des syndiqués.

Le rapport Martin propose des mécanismes susceptibles de réduire les tensions et de bûler la marche des négociations. Ainsi, un calendrier fixe déterminerait les étapes à suivre. De même, un comité mixte permanent serait chargé de tenir à jour une liste de services essentiels. Le droit de grève serait différé ou suspendu pour un mois, au cas où ceux-ci n'auraient pas été définis d'une façon satisfaisante. Il est difficile de prévoir l'efficacité de ces divers mécanismes, mais devant l'échec de la Loi 253, ces suggestions paraissent positives.

Le gouvernement s'apprête à négocier dès cette année avec une partie importante de ses employés. On observe en ce moment une convergence de tous les gouvernements et du public en général à vouloir mettre un frein aux dépenses du secteur public, constituées en bonne partie par les salaires. Actuellement, chacune des parties, et davantage peut-être le gouvernement, claironne ses intentions de fermeté. Il faut donc à tout prix que les règles du jeu soient redéfinies au cours de cette session, et d'une meilleure manière qu'elles ne l'étaient auparavant. Mais aucune règle ne tiendra si on n'est pas d'abord déterminé à les respecter. C'est là toute la différence entre des négociations civilisées ou sauvages.

Claude Bruneau
Le Nouvelliste



L'opinion des lecteurs

Les sciences, au secondaire, sont en péril

En mars 1977, la direction générale de l'enseignement collégial (M. Léonce Beauré, directeur des programmes) annonçait la suppression des prérequis du niveau secondaire qui permettent d'accéder au cours de physique au CEGEP. Cette lettre-directive crée par le fait même un seul cours de physique au CEGEP. Pour bien comprendre de quoi il s'agit, refaisons le schéma des cours de physique que suivent nos étudiants du secondaire pour entrer au CEGEP.

SECONDAIRE

Physique 422 ou 432 → Phys 522
Physique 452 → Phys 552
Physique 422 ou 432 →
Physique 422 ou 432 →

→ Phys 101
→ Phys 101
Phys 111 → Phys 101
→ Phys 102

(sc. santé)

Dorénavant, selon cette lettre-directive, le cours 111 et les cours 522 et 552 qui étaient des préalables en secondaire V, ne seront plus exigés.

CONSEQUENCES

Cette directive, si elle est appliquée, diminuera considérablement les inscriptions au cours de physique en secondaire V. Présentement les cours de sciences sont facultatifs (optionnels), mais obligatoires pour s'orienter en

sciences au niveau collégial. Quant à la physique elle-même, les prérequis au cours de CEGEP se limitent à physique 432 et 422 selon cette lettre-directive; donc le cours de physique 452 de secondaire IV est appelé à disparaître de lui-même, puisqu'il doit être normalement suivi de physique 552. De plus:

1. — l'abolition des préalables, représente une diminution de 40% (environ 20,000 étudiants dans la province) des inscriptions en sciences au secondaire, dès septembre 1978.
2. — les étudiants qui iront au CEGEP (entre 17 et 18 ans), auront suivi les cours les moins aptes à éveiller un intérêt véritable pour les sciences de la nature.
3. — l'abolition des préalables ressemble étrangement à une opération de relance de prospérité pour les CEGEP.

Par conséquent, les répercussions les plus certaines d'une telle directive touchent le niveau secondaire. Si, de plus, on se place dans l'optique du livre vert, qui accorderait moins de temps à l'enseignement des sciences, on est en droit de prévoir un avenir plutôt sombre pour l'enseignement des sciences au secondaire.

Dans une telle perspective, il est évident que les professeurs de sciences de

J.H. Leclerc s'opposent catégoriquement à une telle décision unilatérale, prise sans consultation véritable. Des organismes tels l'A.P.S.Q. (association des professeurs de sciences du Québec) qui regroupe 500 professeurs de sciences du Québec et la Société de physique de Montréal, disent non à cette directive, puisque cette fois-ci, c'est la physique, mais on pourrait logiquement prévoir qu'il en sera de même pour la chimie et la biologie à brève échéance.

L'enseignement des sciences est un élément essentiel de la formation générale (un des premiers objectifs du livre vert) et il doit être maintenu intégralement au secondaire. Un Québec prospère aura toujours grand besoin de techniciens, d'ingénieurs, de scientifiques... Si la formation des bons musiciens doit commencer à l'âge de 7 ou 8 ans, nous ne voyons pas où mènera une formation scientifique qui débute à 18 ans ou 20 ans. Notre province accuse déjà un certain retard dans ce domaine et il semble que certains veulent remplacer ce retard par une absence quasi totale. Qu'il suffise de rappeler le triste exemple de l'enseignement de l'histoire, dont les prérequis au secondaire comme seuil d'entrée au CEGEP, furent abolies entre 1965 et 1976, ce qui entraîna un abandon progressif des cours d'histoire au secondaire; il a fallu l'intervention du ministre pour réintégrer l'histoire au secondaire. La même route

semble tracée pour les sciences au cours de la prochaine décennie, si on ne s'y objecte pas.

Non seulement l'enseignement des sciences est essentiel à la formation, mais supprimer les préalables du niveau secondaire, entraînerait une baisse considérable dans la préparation des étudiants qui s'orientent en sciences, au CEGEP. Et même dans l'éventualité d'une disparition complète des prérequis du secondaire comme seuil d'entrée au CEGEP, nous demeurons convaincus que l'enseignement des sciences doit conserver un certain "calibre" pour assurer une meilleure préparation aux étudiants qui s'orientent au CEGEP. Dans cette même éventualité, nous osons espérer qu'au moins des programmes de sciences de la nature à "contenu minimum" soient obligatoires pour tous les élèves du secondaire.

SOLUTIONS PROPOSÉES

1. — Que l'on retarde l'application des mesures Beauré jusqu'à la parution du livre blanc sur l'enseignement collégial et après consultation valable faite auprès des premiers intéressés.
2. — Que les programmes existants en physique et chimie tels que définis en 1976-77 comme seuil d'entrée au CEGEP soient maintenus.
3. — Que c'est en ajustant les programmes aux divers niveaux pour éviter les répétitions, et non en

abolissant les préalables qu'on revalorisera les cours de sciences, aussi bien au secondaire qu'au collégial.

La décision d'abolir les prérequis nous apparaît discutable et très inquiétante pour l'avenir des sciences au Québec. Les professeurs de sciences de J.H. Leclerc disent non à cette directive et réclament, tout comme l'A.P.S.Q. et la Société de physique de Montréal, une intervention rapide du Ministre de l'Éducation et une action concertée des commissions scolaires pour intervenir auprès du Ministre.

Les professeurs de sciences
de J.H. Leclerc
par

Normand St-Amand
chef de groupe

Copie conforme à:

- Ministre de l'Éducation
- M. Jacques Dubois, directeur général C.S.R. Meilleur
- M. Lucien Lambert, directeur adjoint C.S.R. Meilleur
- M. Arthur Hébert, coordonnateur de l'enseignement général C.S.R. Meilleur
- STEHY
- Journaux: La Voix de l'Est et la Nouvelle Revue
- Hermas: journal hebdomadaire des professeurs de J.H. Leclerc.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par

La Voix de l'Est Ltée
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la suite de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot		DANS LES ENDROITS NON DESERVIS PAR CAMELOTS				
Par jour:	.25	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Samedi:	.40	Canada	6.00	18.00	36.00	70.00
Semaine:	1.40	Etats-Unis et				
Année:	70.00	autres pays	12.00	36.00	66.00	125.00

Currier de la deuxième classe Enregistrement No 0670

De la joujouthèque de Granby

Il y a de ces choses pour lesquelles des gens dévoués se fendent le... crâne en quatre pour les mettre sur pied. On se débat, on bûche, on se fait critiquer mais on arrive tout de même à les faire fonctionner. Puis, tout d'un coup, sans raison, ni avertissement, on voit tous ses efforts anéantis par une administration tellement inconsciente qu'elle ne réalise même pas qu'elle fait plus de dommages à ne pas assurer la survie de certains bons projets que si elle ne les avait pas acceptés dès le début. On crée impunément des besoins dans une population mais on n'est pas assez logique pour continuer à les satisfaire. On se fout complètement des gens qui en bénéficient et qui croient en sa valeur.

C'est le cas de la "Joujouthèque de Granby". Depuis ses débuts en août

1977, plusieurs personnes ont donné de leur temps, de leurs énergies, de leur créativité pour la mettre sur pied et la faire fonctionner. La population locale et régionale a bien répondu. Les enfants prennent plaisir à cette initiative qui leur assurent une banque presque illimitée de jeux et de jouets. Quant aux parents, ils apprécient l'économie réalisée de même que l'avantage pour leurs enfants de pouvoir choisir les jouets qui leur tentent sans toujours avoir à quémander.

Mes enfants sont des usagers réguliers de la "Joujouthèque" et j'estime que la présence de cet organisme est devenu un besoin pour la population enfantine. Je lance un appel aux parents sensibilisés de Granby et la région afin qu'ils appuient les promoteurs de cette initiative. C'est le temps qu'on s'en mêle. Aux parents usagers ou futurs usagers,

je demande de montrer leur intérêt en participant aux décisions lors des réunions de la "Joujouthèque". C'est la seule façon de prouver qu'on veut la garder. Grouillons-nous le.....

Je demande ensuite à la ville de Granby de collaborer à l'effort de survie de la "Joujouthèque" en mettant en oeuvre les moyens dont elle dispose. On sait bien que nos édiles municipaux ont bien des chats à fouetter, mais il me semble que les enfants de notre communauté méritent qu'on fasse un effort supplémentaire.

C'est le temps de prouver qu'on se tient.....

Pierre Hardy
Père de Mélanie et Kaël
R.R. #3
Bromont

Nouvelles Régionales

Les pomiculteurs de Rougemont veulent mettre la région en avant

Par Geneviève MILLOT

ROUGEMONT — Les pomiculteurs de Rougemont ont décidé, sous l'impulsion du Secrétariat culturel de Rougemont, de former un organisme coopératif sans but lucratif pour soutenir l'action du Centre d'interprétation de la pomme, le meilleur organe local pour promouvoir les produits qui ont fait de ce village de la Montérégie la capitale québécoise de ce fruit réputé.

C'est au cours d'une assemblée réunissant une trentaine de producteurs locaux que c'est pris cette décision qui viendra, l'espère-t-on, contrer la main-mise sur le marché local par les fruits

provenant de l'Ontario et de la redoutable Colombie-Britannique.

En effet, depuis quelques années le marché québécois de la pomme, plus particulièrement du fruit de fantaisie est de plus en plus envahi, et cela dans les grande chaîne d'alimentation, par des fruits provenant des provinces de l'Ouest au détriment des pomiculteurs québécois.

Le besoin se faisait sentir d'un réveil des producteurs québécois très conscients des faits. Ce qui leur manquait, à Rougemont surtout, c'était d'en prendre collectivement conscience. C'est fait. Il leur faut maintenant travailler de pair et le groupement en

voie de constitution leur permettra de le faire.

Déjà des campagnes de publicité sur la pomme et ses produits de transformation ont lieu, financées par les pomiculteurs par le biais de leur association professionnelle. Le point faible de l'organisation est le mode de collection des fonds. En effet, les pomiculteurs participent sur une base volontaire à raison de \$0.03 le minot récolté. Mais là, comment savoir si chacun paie bien selon cette proportion et comment savoir si tous paient?

L'expérience vécue par l'Association des pomiculteurs du Québec étant celle que l'on sait, à Rougemont on veut agir sur une autre base. Les nombreux l'organisme en voie de formation auront à décider du capital qu'ils entendent engager pour promouvoir non seulement leurs pommes mais aussi la région où elles sont produites.

Pour cela l'installation, bien en vue de la voie de contournement du village de Rougemont, mais assez engagée dans le village pour inciter le visiteur à traverser la localité et le visiter même, d'un bâtiment abritant le Centre d'interprétation de la pomme semble la solution enthousiasmant le plus jeune et moins jeunes producteurs.

Entre eux, les pomiculteurs assistant à l'assemblée ont décidé d'aller rencontrer les producteurs qui ne se sont pas dérangés pour savoir ce qu'on avait à leur proposer. Ils escomptent ainsi regrouper plus de membres pour mener à bien cette bataille qui a pour enjeu leur survie comme terriens propriétaires de vergers et celle de la périculture du Québec.

Déjà la Cidrerie du Québec attire bien des visiteurs. L'an

dernier 5,000 personnes se sont arrêtées à Rougemont pour s'informer sur la culture des pommiers au Centre d'interprétation de la pomme. Les moniteurs qui les ont reçu ont pu mesurer l'ignorance de la plupart de la population sur le travail du pomiculteur, beaucoup pensant, en effet, que le fruit se forme spontanément après une floraison sans histoire.

Pour un propriétaire de verser cette ignorance semble incroyable. Elle est pourtant réelle et une fois encore on se rend compte du fossé séparant la population urbaine de la rurale. La ménagère achetant ses pommes dans les magasins à chaîne, comprend mal qu'il lui faille payer si cher un fruit local qui pousse tout seul. Quant elle sait le travail et les soins

qu'il demande sous nos climats et les risques que courent les producteurs elle recherche alors les produits de chez nous avant ceux, vendus au même prix, venant d'ailleurs et ce, dans même développement de sentiments politiques ou nationalistes à l'extrême. C'est une simple question de bon sens. Mais aussi faut-il lui donner le goût de la pomme du Québec.

L'idée de la formation d'un tel organisme coopératif émane du maire de Rougemont, M. Guy Frégeau, qui n'en est pas à sa première expérience en la matière. Ses réussites antérieures augurent bien pour ce qu'il entreprend maintenant.

Outre le maire du village, le maire de la paroisse, M. Maurice Lévesque, pomiculteur lui-même, non seulement soutient suggestion de

M. Frégeau mais a accepté de faire partie du comité d'étude pourvoyant à sa mise sur pied avec les représentants des deux industries locales les plus impliquées, soit la Cidrerie du Québec représentée par M. Paul Gemme et A. Lassonde et fils, représentée par M. Jean-Paul Barré.

Sept autres personnes, la plupart des pomiculteurs, se joindront à ce noyau, des ce soir, pour élaborer une campagne d'adhésion, préciser les buts à atteindre et le programme à établir pour la première année ainsi que le mode de financement qui devra assurer la continuité de l'action entreprise.

Souhaitons que l'enthousiasme soulevé par la responsable du Centre d'interprétation de la pomme de la saison 1977, Mlle Jocelyne Côté, se maintienne à son maximum et que la tâche acceptée par le groupe "des onze" sera menée à bonne fin dans les délais les plus brefs.

Il serait en effet souhaitable que le centre ouvre ses portes avec la floraison des pommiers, en mai 1977.

Coup d'oeil

Souper canadien

ROUGEMONT — Le cercle des Fermières, de Rougemont, organise un souper canadien qui aura lieu le samedi 4 mars, à l'école Saint-Michel. Le repas qui débutera à 18 heures sera suivi d'une veillée de musique et de danse. Aussi, les organisatrices ont inscrit au programme de la soirée un encan. A cette occasion, on tirera au sort, parmi les billets vendus à cette fin, le nom d'un heureux gagnant qui méritera une magnifique courtpointe. Les membres sont, d'autre part, priés de ne pas oublier la réunion mensuelle qui aura lieu le mercredi 8 mars, au local habituel.

Votre CLSC, c'est quoi?

ROUGEMONT — Jeudi, le 2 mars, soit ce soir, à 20 heures, aura lieu dans la salle de délibération du conseil municipal, rue Principale, à Rougemont, une séance d'information sur les problèmes existants au CLSC Richelieu et la survie des centres de services de Saint-Césaire, Rougemont et Sainte-Angele. Mme Marie Racicot tentera de sonder l'opinion des bénéficiaires sur l'utilité d'une telle agence locale et leur désir de la conserver. Si la réponse est positive il faudra aussi déterminer les moyens à employer ce qui donne une importance prédominante à la rencontre de ce soir.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

avis

RECHERCHE DE LOCAUX

La société des Alcools du Québec recherche un espace commercial à louer pour l'aménagement d'une succursale libre-service à GRANBY Rue Principale dans le secteur centre-ville.

- Façade d'un minimum de 30 pieds
- Superficie approximative de 4,500 pieds carrés.
- Facilité de livraison et de stationnement.

Le local offert devra être conforme à toutes les lois, tous les règlements et décrets fédéraux, provinciaux et municipaux.

Toute proposition devra se faire au moyen des documents fournis, et parvenir à l'adresse indiquée au bas de la présente avant 15.00 h. le lundi 20 mars 1978.

La S.A.Q. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition.

La Société des Alcools du Québec vous prie de vous adresser à:

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
385 est, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec.
H2X 1E5

Att: M. Jean Dagenais, Adm. A.



ERRATA

ETAIT ECRIT:

POMMES
McINTOSH
DU QUÉBEC
DE FANTAISIE
ATMOSPHÈRE
CONTRÔLÉE
SPECIAL!
SAC 5 LB
59¢

AURIONS DU LIRE:

POMMES
McINTOSH
DU QUÉBEC
DE FANTAISIE
ATMOSPHÈRE
CONTRÔLÉE
SPECIAL!
SAC 3 LB
59¢

au BAR LA TOURELLE

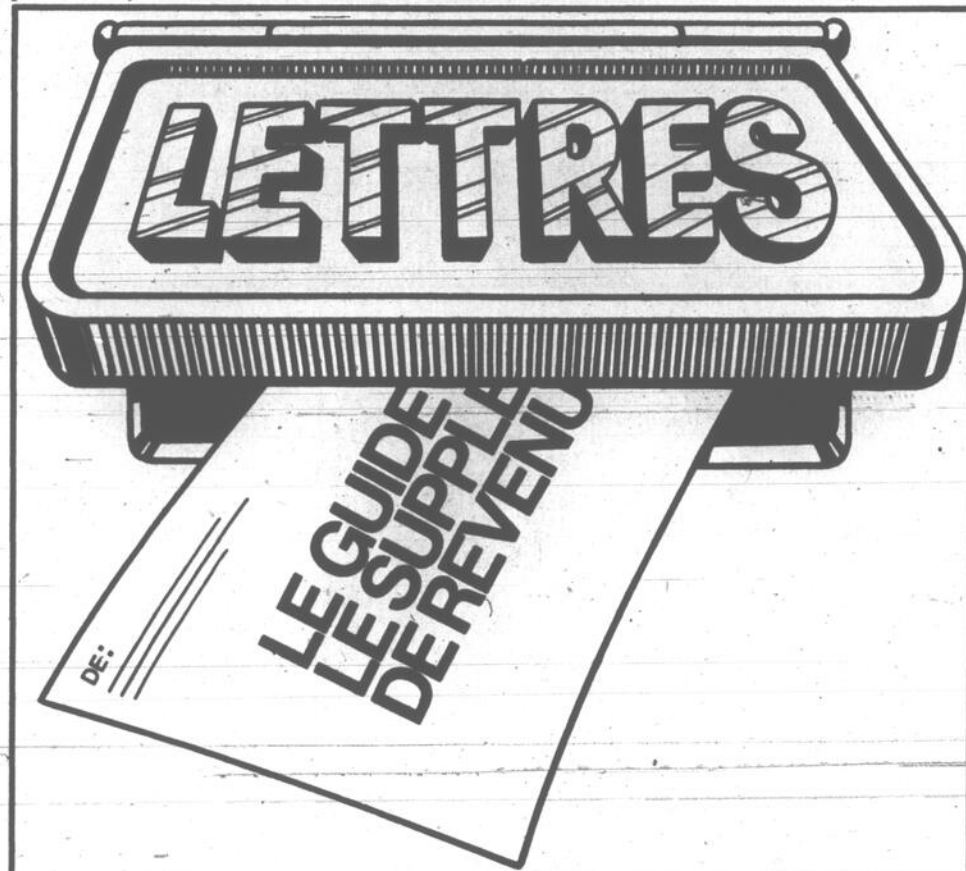


Castel DE L'ESTRIE INC.



EN VEDETTE
DU MARDI
AU SAMEDI
Le duo
GERRY et
LÉANDRE

Bienvenue toute spéciale aux dames



Si vous avez plus de 65 ans, envoyez-nous votre formule.

Vous devez chaque année remplir une nouvelle formule pour le Supplément de revenu garanti, même si vous en êtes bénéficiaire à l'heure actuelle.

Si vous êtes parmi cette catégorie de personnes, veuillez compléter la formule que vous avez reçue par le courrier et la poster le plus tôt possible dans l'enveloppe déjà adressée.

Vous ne continuerez de recevoir le Supplément de revenu garanti après le 31 mars que si vous avez rempli et retourné votre formule.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez-vous adresser au bureau de la Sécurité de la vieillesse le plus près de chez vous



Santé et Bien-être social
Canada

Health and Welfare
Canada

Monique Bégin, Ministre

Monique Bégin, Minister

- Bienvenue à tous
- Musique BAVAROISE avec GERRY CANTIN et son orchestre
- Tous les vendredis et samedis soirs de 9:00 P.M. à la fermeture



AUBERGE GAI-MONT
534-2707

Blvd Laporte

Mont Gale

MOTEL BERNARD

EN VEDETTE

CETTE SEMAINE

CANDYDARLING

STRIPEASEUSE
SPECTACLE

Judi — Vendredi Samedi
9H30 — 12H30 1H30 a.m.

DANSEUSES TOPLESS
1H p.m. A LA FERMETURE.

EN GRANDE VEDETTE HUZON GRENIER AND THE BOYS

Tous les vendredis et samedis soirs de 9.00 P.M. à la fermeture

VEZ FAIRE UN TOUR... VOS AMIS Y SERONT
BAR SALON COSETTE

871, rue Shefford

BROMONT

534-2570



Cinémas

LES GALERIES DE GRANBY

40-74 EVANGELINE 378-4623

Elles sont exigeantes...
Elles sont capricieuses...
Mais elles ne refusent rien.



SEMAINE: "AMOURS": à 6.30, 9.25 "CAresses": à 7.55
SAM. & DIM.: "AMOURS": à 12.50, 3.40, 6.30, 9.25 "CAresses": à 2.15, 5.05, 7.55

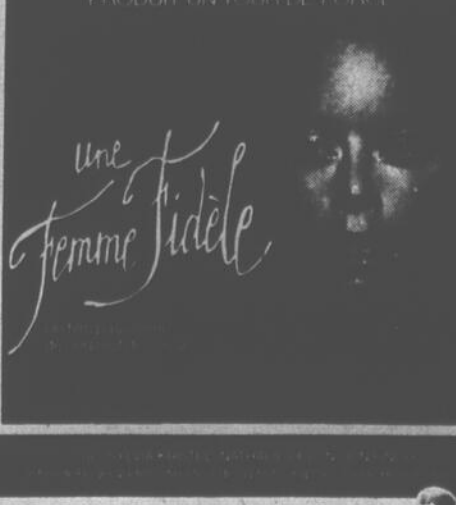
DÈS DEMAIN! CINÉMA 1

UN AMOUR TOTAL

L'UNION DE

VADIM / KRISTEL

PRODUIT UN TOUR DE FORCE



2. FILM
Le Dur, Le Mou
et le Pigeon

SEMAINE: "FEMMES": à 6.10, 9.30 "LE DUR...": à 7.50
SAM. & DIM.: "FEMMES": à 2.45, 6.10, 9.30 "LE DUR...": à 1.10, 4.25, 7.50

DÈS DEMAIN! CINÉMA 2

LA PLUS HAUTE COTE!

"DIVERSIONS" DU PLAISIR POUR TOUS LES GOÛTS.

"DIVERSIONS" EST UNIQUE.

"DIVERSIONS", C'EST COMME UN BON SCOTCH.

Box Office
Tim Beckley, Hustler
Bruce Williamson, Playboy



AVEC
HEATHER DEELEY
JACQUI RIGBY
un film de
DEREK FORD

SEMAINE: "DIVERSIONS": à 6.40, 9.35 "VIERGES": à 8.10
SAM. & DIM.: "DIVERSIONS": à 12.50, 3.45, 6.40, 9.35 "VIERGES": à 2.20, 5.15, 8.10

DÈS DEMAIN! CINÉMA 3



sant leurs objectifs; on a complété le réseau d'écoles par la construction de trois nouvelles polyvalentes; on a divisé l'enseignement secondaire en deux cycles distincts dans une volonté de répondre mieux aux besoins de l'élève; des techniques d'encadrement ont été développées; on s'est efforcé de préciser les programmes, etc.

Ces améliorations, selon les deux responsables de la CSRM, découlent d'observations et de réflexions dont les écoles du territoire ont fait l'objet.

On est même allé voir ailleurs ce qui se passait. En Californie, en 1970, MM. Dubois et Lambert ont vu des polyvalentes qui fonctionnaient depuis 20 ans et ont

tiré plusieurs conclusions du cheminement américain, dont l'une est que nos écoles sont considérablement mieux équipées.

Plus tard, en Allemagne cette fois, ils ont fait connaissance avec un système scolaire très différent, qui mise fortement sur la collaboration avec l'entreprise privée. Cette expérience est à l'origine de la tentative d'établir des contacts concrets entre les étudiants du secteur professionnel de la CSRM et l'industrie.

Pédagogie et encadrement
M. Lambert s'emballe lorsqu'il parle des formules d'encadrement qui ont été mises sur pied dans le cadre de la dernière négociation de la convention col-

lective des enseignements de la CSRM.

Ces formules d'encadrement, on les appelle les activités de type B, C, D. Ces activités concernent soit la récupération pour certains élèves, le tutorat (formule proposée par le Livre vert) ou la surveillance, par exemple lors d'activités récréatives le midi, et font partie intégrante de la tâche de l'enseignant.

Ce sont d'ailleurs les enseignants eux-mêmes qui ont suggéré ces formules, ce qui signifie, selon M. Lambert, qu'il est possible, comme le propose le Livre vert, d'apporter certaines modifications aux conventions collectives, de façon à améliorer la relation maître-élève, à perfectionner l'encadrement, bref, à faire du dispensateur de cours un éducateur.

À ce chapitre, M. Lambert a tenu à rendre hommage au personnel enseignant de la CSRM dont la conscience professionnelle, selon lui, est excellente. Pour lui, la bonne collaboration des enseignants et leur participa-

tion à la consultation sur le Livre vert font mentir ceux qui disent que ceux-ci se désintéressent de l'éducation.

Dans ce sens, devrait-on apporter plus d'importance aux négociations locales, leur donner un champ d'action plus grand? Peut-être, si l'on en croit M. Dubois pour qui la négociation directe avec le ministère de l'Éducation limite les possibilités.

Par ailleurs, selon M. Lambert, l'approche du Livre vert visant l'élaboration de programmes plus précis, est juste. Il souligne que la CSRM a déjà précisé le contenu de ses programmes mais qu'il serait très facile de les modifier advenant que le MEQ propose des programmes mieux définis.

Il s'oppose, par contre, à la suggestion du Livre vert de retarder d'une année le professionnel court parce que, selon lui, les élèves de ce secteur, dans ce cas, risquent fort de quitter l'école avant la fin de leur cours, se retrouvant ainsi sur le marché du travail avec une formation incomplète.

D'autre part, pour M. Lambert, il serait difficile, comme on le propose, d'établir une période d'étude quotidienne, compte tenu du fait que la journée de l'étudiant est déjà très chargée et

que, si l'on applique la suggestion du Livre vert d'augmenter le temps alloué à l'enseignement du français et des mathématiques, il faudra déjà diminuer celui consacré aux autres matières.

"Il faut être réaliste", dit-il.

Dans l'ensemble, MM. Dubois et Lambert sont d'accord avec les modifications proposées par le Livre vert au plan pédagogique. Ils dénoncent toutefois le fait que le Livre vert tente de copier, à plus d'un point de vue, l'école privée, ce qui, selon eux, ne manque pas de culot et ne contribue en rien à revaloriser l'image de l'école publique.

À leur avis, il est important de souligner qu'en donnant à tous l'accès à l'école, ce qui s'imposait, reconnaissent-ils, on a forcément fait diminuer la qualité de l'enseignement, sans que les enseignants et les administrateurs y soient pour quelque chose.

Gestion

Au chapitre de la gestion, M. Dubois, se basant sur les dernières déclarations du ministre de l'Environnement, mais sans vouloir mettre en doute, dit-il, la valeur de la consultation sur le Livre vert, envisage la possibilité

que le ministère de l'Éducation ait déjà fait son choix et qu'il privilégie l'hypothèse d'un organisme de gestion régional à vocation multiple.

Quant à lui, le plus important, quelle que soit l'hypothèse retenue, c'est que les pouvoirs financiers s'accompagnent de pouvoirs politiques, seule condition, selon lui, à une véritable décentralisation.

En outre, toujours selon M. Dubois, si l'hypothèse mentionnée plus haut se réalise, il faudra que les agents de l'éducation se serrent les coudes s'ils veulent obtenir leur part.

Si, par contre, on retient l'hypothèse d'une décentralisation vers les commissions scolaires, M. Dubois pense qu'elle devra impliquer un sérieux réaménagement fiscal.

Quant à une plus grande participation des parents au processus décisionnel, MM. Dubois et Lambert croient que c'est là une vision utopique des choses. Ils soulignent à ce sujet que, par le biais des comités d'écoles, les parents ont déjà une possibilité privilégiée de se faire entendre.



M. Jacques Dubois, directeur général de la CSRM, et M. Lucien Lambert, directeur des services éducatifs, au cours de l'interview qu'ils nous ont accordée.

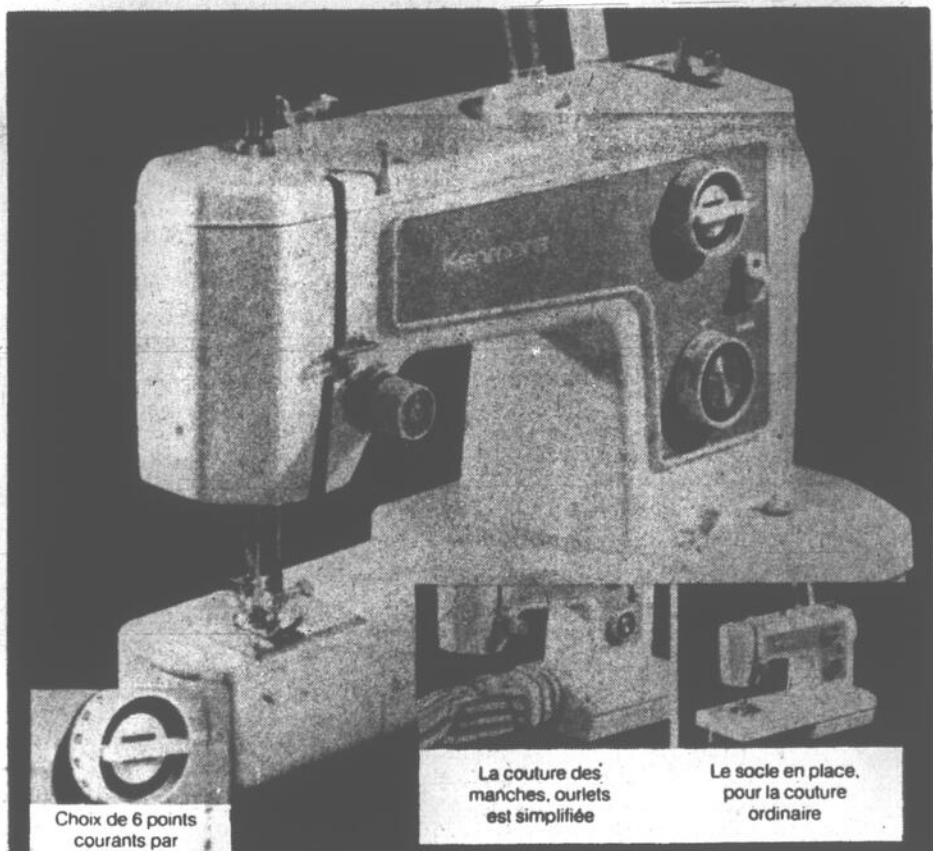
(photo: Jeannot Pétit)

Sears

GALERIES DE GRANBY

RABAIS

\$50



Choix de 6 points courants par cadran-sélecteur

La couture des manches, ourlets est simplifiée

Le socle en place, pour la couture ordinaire

Point extensible pour jerseys, etc

Points droits ou zigzag impeccables

Point pour ourlet invisible

Un modèle de boutonnières en toutes grandeurs

- En 4 phases rapides, vous pouvez faire des boutonnières en presque toutes grandeurs
- Elle vous offre un choix de 3 points courants et de 3 points extensibles à même
- Éclairage à dispositif de sécurité

81560 — Modèle avantageux offert à prix d'économie. Cette Kenmore à plateau se transforme en machine à bras libre en enlevant l'emboîture. Le cadran permet de choisir parmi les points courants: droit, zigzag et ourlet invisible; et extensibles: droit, croquet et surfilage. Réglage de longueur et hauteur de chaque point par cadran. Rebobinage sur le dessus; bouton-poussoir de marche arrière. Tête en aluminium garantie 25 ans; pièces électriques, 2 ans.

REG. 279⁹⁹

SPECIAL

\$229⁹⁹

LA MACHINE À COUDRE "KENMORE"
No 81560 A ÉTÉ COTÉE
"MEILLEUR ACHAT"

PAR LE MAGAZINE
'CONSUMERS REPORT' DE
FÉVRIER 78

CA C'EST UNE AUBAINE SEARS!

372-6651



JUSQU'AU
11 MARS 78

COMMANDES
TELEPHONQUES
ACCEPTÉES

A Richmond

Congrès de l'ATE: Granby représentée

GRANBY (GL) — La ville de Granby ne manquera pas d'être représentée au congrès de fondation de l'Association touristique de l'Estrie, qui aura lieu à Richmond, le samedi 4 mars, puisque des membres de L'Office du tourisme, dont M. Paul Labrecque qui est le premier secrétaire du comité provisoire, y seront présents.

Fort chargé pour une seule journée, le programme du congrès de fondation comprend surtout l'adoption du règlement de régie interne proposé par le comité provisoire de l'ATE, l'adoption du mode de financement et la proposition du programme d'activité.

À cette occasion, il y aura également l'élection d'un conseil d'administration. Une conférence, donnée par M. Jacques Demers, directeur du service général de la recherche et du développement du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, suivra.

C'est M. Michel St-Germain, directeur général de la Chambre de commerce, de Richmond, qui présidera le congrès.

D'autre part, un programme d'activités pour les épouses de congressistes a été prévu. Ainsi, elles visiteront le Moulin Denison, construit au 18^e siècle, et le Musée Melbourne qui a été aménagé dans une maison qui date du 19^e siècle. Ce Musée renferme beaucoup de documents et de pièces reliés à l'histoire des Cantons de l'Est.

Par la suite, elles assisteront, avec leurs maris, à une réception et un souper de fermeture du congrès.

Coup d'oeil

Au fil du fisc

Q. J'ai pris ma retraite cette année à l'âge de 58 ans. Puis-je réclamer une déduction sur mon revenu de pension ou dois-je attendre d'avoir 65 ans?

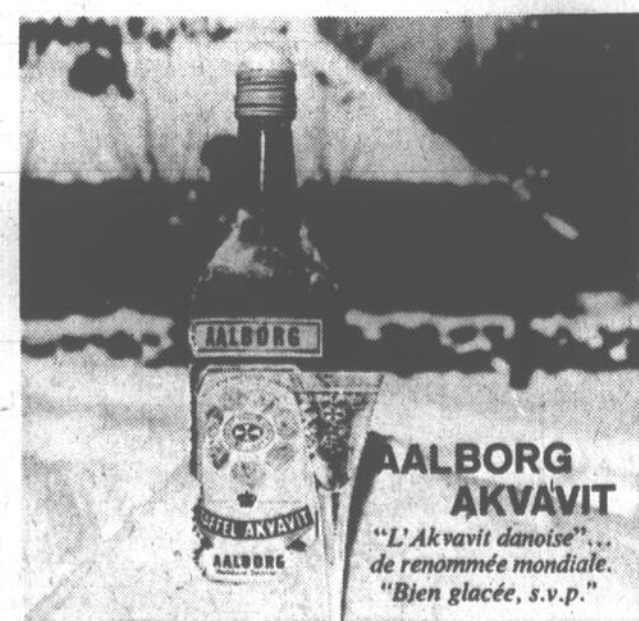
R. Quel que soit votre âge, vous pouvez demander une déduction sur votre pension jusqu'à concurrence de \$1.000. Cette déduction ne s'applique pas aux prestations au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec ni à la pension de sécurité de la vieillesse.

Q. Quelles sont les déductions qui peuvent être transférées entre conjoints?

R. Les cinq déductions qui peuvent être transférées entre conjoints sont:

- l'exemption en raison d'âge,
- la déduction pour intérêts, dividendes et gains en capital,
- la déduction pour revenu tiré d'une pension,
- la déduction pour personnes aveugles ou obligées de garder le lit ou de demeurer dans un fauteuil roulant,
- la déduction relative aux études.

Si votre conjoint a droit à l'une ou l'autre des déductions susmentionnées et n'a pas de revenu imposable, la fraction inutilisée des déductions peut être transférée à votre déclaration. Pour établir le montant que vous pouvez transférer, il vous faut remplir l'Annexe 9 et la joindre à votre déclaration d'impôt sur le revenu.



AALBORG
AKVAVIT
"L'Akvavit danoise"...
de renommée mondiale.
"Bien glacée, s.v.p."



L'équipe de lutte de notre région manque son entraîneur officiel, Gary Allen de Cowansville qui est retenu chez lui par une pneumonie. Il est remplacé par John Shaw, également de Cowansville.

Épuisé totalement, Mario Chamberland a décidé de récupérer hier. Il a dormi 14 heures consécutives, ce qui a suscité un certain remous à la Mission.

Hubert Laferrrière s'est fait policier mardi, avec d'autres membres de d'autres Missions, pour procéder à l'arrestation du président des Jeux d'Amos, René Gingras. Il fut emprisonné à la prison d'Amos de concert avec la vraie sûreté municipale, et traduit devant le tribunal à 6 heures mardi soir. Il fut accusé, avec un complice, d'avoir volé les drapeaux des 18 régions du Québec, dans la salle des Missions. La sentence rendue fut celle-ci: Remise des drapeaux aux Missions, une caisse de bière à chaque région et, un set complet des boutons des régions... finalisé par une bouteille de champagne à chacune des Missions. Le tout devait être exécuté dans les 24 heures suivant la sentence.

La ville de Joliette qui sera l'hôte des Jeux d'été de 1978, a un kiosque à la salle des Missions. Ses responsables sont très occupés car on veut obtenir des renseignements précis.

Une rumeur circule à Amos que les Jeux d'hiver 1979... s'il y en a, auraient lieu à La Malbaie, dans l'Est du Québec.

Ce ne sont pas les commanditaires qui manquent aux Jeux d'Amos. A tous les jours, un marchand de la place ou de la région offre d'aider le Comité organisateur de quelque façon que ce soit. Rien n'est refusé, même pas ces 5,000 pmp de bois qui furent offerts hier par la Maison Blanchet, une valeur de \$1,200.

Le président René Gingras avisait les journaux hier que l'objectif du comité de la Commandite des Jeux du Québec à Amos avait été dépassé largement. Fixé à \$100,000 au départ, on a dépassé cet objectif de \$50,000. Voilà ce que les petits centres peuvent faire.

D'autre part, on a annoncé que le club Rotary d'Amos avait remis un chèque de \$30,000 au Comité organisateur. Chaque membre de l'Ordre des Gouverneurs a remis \$1,000 au club Rotary, parrain de l'Ordre. A souligner que le dit chèque avait été imprimé sur une peau de castor et déposé à la banque, ainsi.

La compagnie Can-Fax a décidé de retirer tous ses appareils de la salle de transmission qu'elle avait mis à la disposition de la salle de presse. La raison apportée pour ce retrait est l'impossibilité du Comité d'accorder l'exclusivité d'opération à cette compagnie. Le Service de l'Information du Comité organisateur s'était engagé au préalable à fournir un service de transmission des textes à tous les journaux via ses ententes avec Can-Fax et Xerox. N'acceptant pas ce service offert et ne voulant pas revenir sur son engagement, la compagnie Can-Fax a décidé de claquer les portes. Xerox et Télébec assurent le service promis préalablement par le Comité.

Nombreux sont les bénévoles qui travaillent bénévolement aux Jeux d'Amos. Ils se sont donnés la main pour apporter l'épaulé à la roue.

La lutte sauvera-t-elle le second bloc?

AMOS (Bernard Brodeur) — La lutte olympique semble devoir procurer à Richelieu-Yamaska les médailles qu'on espérait, soit environ cinq. Les compétitions dans cette discipline ne sont pas encore terminées: elles prendront fin aujourd'hui de sorte que nous connaissons les gagnants. Toutefois, on peut affirmer, maintenant, que seulement deux des huit concurrents en liste sont éliminés. Les six autres sont toujours bien vivants.

En ski alpin, une fois de plus ce fut une journée désastreuse pour les journalistes. D'autres protêts ont retardé les résultats de sorte que seules les descentes féminines sont connues.

De ce côté, notre région a lamentablement failli à la tâche chez les filles. En effet, Paula Papin qui menait

après la première descente avec un temps de 26,51 secondes a terminé au 4^e rang, suite à son temps de 28,67 dans la seconde, pour un total de 55,18. Nathalie Kelly, 3^e au départ, a fini au 5^e rang avec un combiné de 55,20 secondes. Guylaine Cholette a fini 10^e et Patricia Kelly 21^e. La gagnante, Doris Lauzier de la Côte Nord a fini avec un temps de 54,02.

Chez les garçons, Pierre Dufour était premier en première descente, avec un temps de 23,85 secondes et Bobby Handfield 3^e avec 24,69. Au moment de la "tombe" du journal, les officiels discutaient de deux protêts.

Lutte olympique — Même si nous avons deux éliminations en lutte olympique, tout va très bien de ce côté-là.

Jeff Young de Mansonville a remporté deux belles victoires; la première aux dépens de Louis Massala, du Lac St-Louis par "tombé" et la seconde, contre Denis Dufour de Lanaudière, aussi par "tombé".

Robbie Shedrick de Clarenceville a disposé de Benoit Cloutier du Québec par "tombé". Dennis Walker de Cowansville a décroché deux victoires, la première contre Daniel Bergeron de l'Estrie par "tombé" et la seconde aux dépens de Daniel Couillard du Québec, par "tombé".

Billy Roy de Cowansville qui avait connu des difficultés aux dépens de Daniel Couillard du Québec, par "tombé" sur Pierre Darvis de l'Outaouais. James Gauthier de Knowlton a disposé de Julio Pandolfi du Sud-Ouest, par points; Cliff Watson de Clarenceville a été défait par "tombé" aux mains de Steve Baillie du Lac St-Louis et il est éliminé des finales d'aujourd'hui. Il est quand même assuré d'un septième rang dans la classe des 63 kilos. Une autre élimination en soirée, celle de Philippe Bouskels de Granby qui s'assure le 6^e rang.

Ballon sur glace — En ballon sur glace, notre équipe de St-Pie a subi un cuisant revers de 6 à 0 devant l'Abitibi-Témiscamingue et elle ne sera pas deséliminatoires aujourd'hui. St-Pie disputait un 4^e match en soirée; en trois joutes. Elle affiche un record d'une victoire et deux défaites... toutes deux par blanchissages.

Tennis sur table — En tennis de table, Richelieu-Yamaska a connu sa première victoire par équipe mercredi, battant la Côte-Nord 5 à 1. Par la suite, il y eut des défaites de 6 à 0 devant le Montréal-Concordia; 4 à 3 contre le Sud-Ouest; 4 à 2 devant la Mauricie; aujourd'hui, notre région affronte l'Estrie et Lanaudière.

Badminton — Une discipline qui coûtera cher à notre région, celle du badminton. Défaite de 7 à 0 devant le Lac St-Louis. Les deux plus belles parties ont été livrées par les duos Guy Blanchet de St-Hilaire et Claude Gadois de St-Hilaire ainsi que Louise Beausoleil de St-Hilaire et Jocelyne Charbonneau de

St-Hilaire. Un autre revers, celui de 6 à 1 devant la Côte Nord. La seule victoire revient à l'équipe de Claude Gadois de St-Hilaire et Lise Barré de St-Césaire. Devant l'Estrie.

... à 2 mais les résultats de notre équipe a perdu 5 à 2, mais les résultats individuels ne nous sont pas parvenus. Le troisième et dernier bloc de compétitions démarra vendredi matin.

Gain du Tricolore

PITTSBURGH — Bob Gainey a marqué son 14^{ième} filet de la saison sur des passes de Bill Nyrop et Pierre Larouche, à 3:05 du second engagement hier, et a ainsi procuré le troisième but du Tricolore qui devait par la suite l'emporter 5 à 2, devant les Pingouins de Pittsburgh.

Les Pingouins ont toutefois marqué les deux premiers filets, ceux de Peter Bianchin et Rick Kehoe, avant que Pierre Mondou et Mario Tremblay n'annulent les chances en première. En troisième, les Canadiens y sont allés de deux autres filets, ceux de Pierre Larouche et Yvon Lambert. Bob Gainey, Yvon Lambert et Bill Nyrop ont mérité les trois étoiles dans cette rencontre axée sur la défensive.

Les Inouk: ce soir

GRANBY — Jeudi, 2 mars. C'est ce soir que les Inouk du hand-ball évolueront pour une dernière fois en saison régulière, alors qu'ils recevront à compter de 19 heures 30, la visite des Voltigeurs de Drummondville au collège local, rue St-Jacques.

Les Inouk se rendront par la suite disputer le championnat de zone en fin de semaine, à Sherbrooke. Plus de détails sur les rencontres du week-end seront publiés samedi même.

Mieux vaut tard...

AMOS — En effet... mieux vaut tard que jamais. Il aura fallu attendre jusqu'à 11 heures 30 mercredi matin pour mettre la main sur les résultats officiels des deux descentes du slalom de mari, au Mont Vidéo. Tel que rapporté en dernière heure tard mardi soir, Richelieu-Yamaska a rattrapé deux médailles, une d'argent et une de bronze, alors que l'or était à sa portée après la première descente.

Voici donc ces résultats officiels. Chez les filles, Guylaine Cholette de Sutton a décroché la 2^e place et la médaille d'argent, avec des temps de 29,92 et 32,04 secondes pour un total de 61,96 contre 61,94 pour Lucie Collin de l'Est du Québec. La seconde descente de Guylaine a été plutôt lente. Paula Papin qui a remplacé Marie-Josée Snyder à la dernière minute, a décroché la médaille de bronze avec des temps de 30,81 et 31,66 pour un combiné de 62,47 secondes. Nathalie Kelly de Sutton avait totalisé 30,14 en première descente, mais fut disqualifiée en seconde. Enfin, Patricia Kelly enregistra 32,08 en première descente et fut elle aussi disqualifiée par la suite.

Chez les garçons maintenant, aucune médaille, bien que Pierre Dufour de Sutton avait terminé bon premier à la première descente avec son temps de 26,83 secondes. Il a chuté en deuxième et fut disqualifié. Bobby Handfield, après la première a fini 15^e au total, suite à des temps de 27,32 et 33,21 secondes pour 60,53. A remarquer la différence entre les deux, près de six secondes. Daniel Villeneuve de Sutton a pris la 23^e place avec des temps de 29,03 et 36,06 secondes pour un total de 65,09. Enfin, Jean St-Pierre de Granby a chronométré 29,91 en première descente et il fut disqualifié en deuxième.

Ces mêmes skieurs et skieuses étaient en piste hier, pour le slalom spécial... dernière journée de compétitions en ski alpin.

Pourquoi la région a-t-elle des problèmes au badminton?

AMOS — Le badminton constitue une véritable déception aux Jeux d'hiver à Amos. Une déception pour notre région Richelieu-Yamaska et qu'on tente de s'expliquer.

Une chose est certaine, toutes nos jeunes raquettes de 16 ans et moins qui sont ici, à Amos, y mettent du cœur et du bon vouloir. Mais, elles affrontent définitivement des adversaires plus expérimentés et plus aguerris, quoique du même âge.

Il y a sûrement une raison à cette infériorité des nôtres face aux autres régions. Parmi les explications plausibles, il y a le manque de

structuration de cette discipline à travers toute la région Richelieu-Yamaska. Certes, ce ne sont pas les joueurs de badminton qui manquent chez nous... surtout à Granby. Mais, ce sont plutôt des entraîneurs de fort calibre et d'une compétence au-dessus de tout soupçon.

Notre région et surtout Granby, possède des joueurs de grand calibre. Mais, veulent-ils enseigner aux plus jeunes et distribuer une partie de leurs inimitables talents? Voilà la question.

Jean Bilodeau de St-Hilaire, membre de notre Mission, nous raconte une de ses expériences en badminton: il enseigne cette discipline à un groupe de jeunes. Déjà, une couple de ses élèves peuvent facilement le battre. "Que voulez-vous que je fasse. Déjà, certains de nos jeunes sont saturés. Je ne peux plus leur en montrer. Ils doivent chercher ailleurs s'ils veulent continuer de monter dans le badminton. Mais où ailleurs," se demande-t-il.

On remarque aussi une autre anomalie sérieuse dans cette discipline. Bien des jeunes voudraient parfois se mesurer aux plus âgés. Ces derniers, de meilleures raquettes, refusent souvent de jouer avec des plus jeunes de peur de se faire battre. Ainsi

commencent les difficultés. Le jeune n'en apprend pas plus à cause de cet orgueil "mal placé" des plus âgés qui ont peur de perdre. C'est la situation qui prime à St-Hilaire.

Voilà comment une discipline demeure à un niveau inférieur et ne progresse jamais. Et pourtant, notre région regorge de joueurs de badminton et surtout, de bons joueurs.

Si tous se donnaient la main pour assurer une structuration à toute épreuve, Richelieu-Yamaska n'aurait pas à rougir comme dans le moment, aux Jeux du Québec.

OUVERT LAVE-AUTO GRANBY

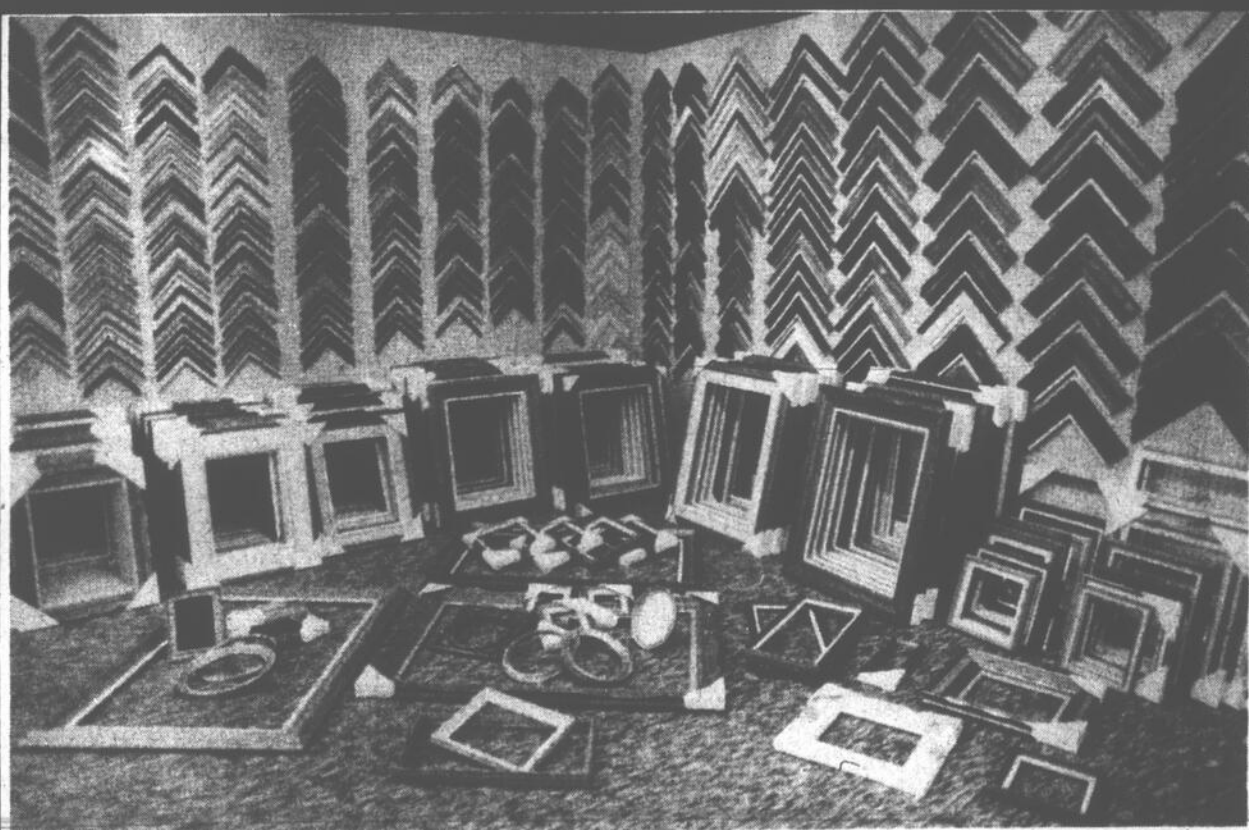
Coin Brignon-Cowie Granby
(face à Gé-Mo Meubles)



24 heures par jour
7 JOURS PAR SEMAINE

50¢
SEULEMENT

BESOIN D'UN ENCADREMENT...



- ENCADREMENTS DE TOUS GENRES ET DE TOUS STYLES
- TRÈS GRAND CHOIX DE GRANDEURS ET MODÈLES EN MAGASIN
- Pour PHOTO, PEINTURE, DIPLÔME, PETITS-POINTS POSTERS.

SPÉCIALITÉ;
MONTAGE
DE PETITS-POINTS



CADRES DE MÉTAL

ENCADREMENT GUYANE

Guyane Hamel, prop.

584 DUFFERIN GRANBY

(Voisin Clinique Vétérinaire) 372-2453

épargnez 50¢
**Offre
 Spéciale
 d'Ouverture
 du 95^e
 PONDEROSA**
 Du 27 février au 5 mars

**Bifteck de
 contre-filet
 garni**
 comprend: pomme de
 terre au four,
 petit pain chaud et
 salade à volonté
\$1.99
 ord. \$2.49

**Bifteck de
 faux-filet
 garni coupe
 extra**
 comprend: pomme de
 terre au four,
 petit pain chaud et
 salade à volonté
\$2.34
 ord. \$2.84

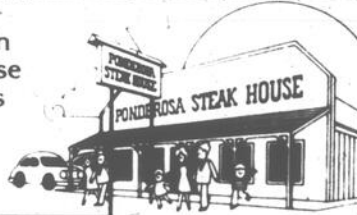
**Bifteck de
 côte de
 boeuf garni**
 comprend: pomme de
 terre au four,
 petit pain chaud et
 salade à volonté
\$3.39
 ord. \$3.89

Deuxième café ou
 boisson gazeuse
 gratuits.

Nous avons servi plus
 de soixante-dix millions
 de biftecks au Canada.

Vérifiez dans le bottin
 téléphonique l'adresse
 du Ponderosa le plus
 près de chez vous.

**Profitez des
 3 derniers jours**



L'équipe championne des séries éliminatoires, les Kébir juniors, est composée de Daniel Benoit, Guy Hébert, Guy Lanthier et Pierre Tremblay que l'on voit sur la première rangée et de François Beaudry, Michel St. Jules, Benoit Choinière et Leslie Crispin qui sont accompagnés du commanditaire Claude Lanthier et de l'organisateur de la ligue Pierre Dugas.



Pierre Dugas, l'organisateur de la ligue de basket-ball midge de Granby, posé en compagnie du capitaine de l'équipe championne de la saison régulière, Bernard Legendre, et du directeur de l'Association régionale de basket-ball Richelieu-Yamaska, Gilles Roy.



Normand Jodoin, animateur de la vie étudiante à la Régionale Meilleur, remet une plaque au meilleur compteur du circuit, Michel St. Jules, des Kébir juniors et Benoit Choinière, également des Kébir juniors, reçoit une plaque attestant ses exploits défensifs des mains de Pierre Dugas.

Les Kébir juniors: champions en basket!

GRANBY (AC) — Les Kébir juniors du Séminaire du Verbe Divin de Granby sont les grands champions de la ligue de basket-ball midge de Granby. Ils ont acquis le titre en vertu d'une victoire contre le Passepartout de Waterloo, lundi, au compte de 78 à 29. En finale consolante, qui mettait aux prises les Incroyables de la polyvalente J.-H. Leclerc et le Kébir midge du Verbe Divin, la joute s'est terminée en faveur des premiers par le compte de 23 à 20.

Michel St. Jules a conduit les Kébir juniors à la victoire grâce à une éclatante performance de 24 points, terminant ainsi une saison exceptionnelle où il avait fini en tête des marqueurs. Benoit Choinière s'est également distingué avec 19 points et a été choisi comme étant le joueur le plus utile lors de la grande finale. Quant à Guy Hébert et Guy Lanthier, ils ont accumulé chacun 10 points. Du côté du Passepartout, le meilleur a encore été Pierre Martin avec 14 points, mais les performances de cinq points de Yves Poissant et François Berthiaume sont aussi à signaler.

Dans la seconde rencontre, Gaétan Desgagné a dirigé l'attaque des Incroyables devant les champions de la région Richelieu-Yamaska en saison régulière, le Kébir

midge. En plus d'avoir accumulé 11 points, Desgagné s'est fait remarquer par sa grande valeur défensive.

Toujours pour les Incroyables, Jacques Demers et Sylvain Dugrenier ont respectivement amassé six et quatre points et Glen Johnston s'est distingué par ses exploits défensifs.

Les mérites

Une remise de mérites a accompagné la présentation des rencontres.

Un trophée commémoratif a évidemment été remis à la formation championne, le Kébir junior.

Chaque équipe a aussi vu quelques-uns de ses joueurs recevoir des mérites. De ce fait, chez les Kébir midges, le titre du joueur le plus utile est allé à Bernard Legendre; Sylvain Maurais a été élu comme étant le joueur le plus gentilhomme et Mario Côté comme étant le joueur qui a le plus progressé. Chez les Incroyables midges, Marc Tardif a reçu l'honneur du joueur qui s'est le plus amélioré, Glen Johnston a été nommé le joueur gentilhomme et Jacques Demers a reçu le titre de joueur le plus utile. En ce qui a trait au Passepartout de Waterloo, le mérite de l'esprit sportif est allé à Pierre Martin, celui du joueur le plus amélioré à Sylvain Ballard et celui du joueur possédant le meilleur

esprit d'équipe à François Berthiaume. Finalement, chez les Kébir juniors, le joueur le plus utile a été élu, il s'agit de Benoit Choinière; Pierre Tremblay a été reconnu comme le joueur gentilhomme et le joueur avant ayant connu le plus de progrès est Guy Lanthier.

En ce qui a trait à l'équipe la plus améliorée, le titre est allé au Passepartout de la polyvalente Wilfrid Léger de Waterloo. Johanne Carr et Lyne Beaudry ont reçu des mérites pour leur aide à titre de marqueuse et chronometreuse.

En ce qui concerne l'équipe toute-étoile, elle a été composée de Bernard Legendre, du midge Verbe Divin, à l'avant; de Michel St. Jules, des Kébir juniors, à l'avant; de Pierre Martin, des Passepartout, au centre; de Mario Comtois, des Kébir midges, à l'arrière et de Jacques Demers, des Incroyables, également à l'arrière.

L'équipe championne du calendrier régulier a également été honorée. Il s'agit des Kébir midges. L'as compteur Michel St. Jules, qui a accumulé 216 points au cours de la saison, a également reçu une plaque, de même que le joueur défensif par excellence, Benoit Choinière, des Kébir juniors.

Finalement, on a honoré le commanditaire de la ligue, Claude Lanthier.

On saura ce soir qui affrontera Farnham...

GRANBY — Ce soir, la série "A" des Monts Labatt se reportera à Bedford à compter de 20 heures, alors que le Plaza de Marieville sera l'hôte des Copains de St-Ignace, dans cette série 4 de 7, pour la septième et dernière joute entre ces deux

équipes.

Du côté de St-Ignace, plusieurs spectateurs prédisaient une série assez courte, dont ils s'avoueraient vaincus.

Jusqu'à présent, les Copains ont surpris et la sep-

tième rencontre ne sera pas prise à la légère, selon l'instructeur Marice Bouchard. Quant à Marieville, qui dominait cette série 3 à 1, elle ne peut plus se permettre de faiblesse si elle veut atteindre la grande finale contre les Jets de Farnham.

NOUVEAU CHEZ



**DEPARTEMENT DE PEINTURE ET
 DEBOSSÉLAGE
 PAR UN PERSONNEL COMPETENT**
 pour estimation GRATUITE, voyez
 Ronald CHABOT, gérant du service



Ronald CHABOT
 gér. du service



25% DE RABAIS SUR TOUS LES MEUBLES SINGER (Ce n'est qu'un début)

Les superbes meubles Singer sont toujours pratiques. Et quand ils sont offerts à rabais, vous ne pouvez les ignorer.

Vous pouvez épargner 25% sur les modèles "Athens", un véritable centre de couture. Ou sur le meuble "Laurentien", ou encore sur le "Sherbrooke".

Tous sont conçus pour vous aider à mieux coudre et, se marient à ravir à votre décor. Passez dès aujourd'hui au Centre de couture Singer près de chez vous et profitez d'épargnes intéressantes. Vous pourrez également essayer les machines à coudre Singer. Il y en a sûrement une pour votre meuble!



25%
 DE RABAIS
 Vous trouvez une machine à coudre zig-zag Singer pour aussi peu que \$129.95!
SINGER



Centres de couture et concessionnaires autorisés participants.

1 Le prix peut varier.

NOËL MARTIN

Votre dépositaire autorisé Singer pour Granby et la région.
Plaza Granby 378-3731

HOCKEY

ASSOCIATION MONDIALE

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Winnipeg	61	41	18	2	304	191	84
N.-Angleterre	61	34	23	4	251	208	72
Edmonton	60	31	27	2	240	221	64
Houston	60	30	27	3	222	225	63
Québec	61	29	30	2	263	276	60
Birmingham	61	26	33	2	210	245	54
Cincinnati	60	24	33	3	217	254	51
Indianapolis	58	18	36	4	188	247	40

Mercrèdi

Québec 4 N.-Angleterre 3
Houston à Indianapolis
Winnipeg à Birmingham
Cincinnati à Edmonton

Jeudi

Aucune partie

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE PRINCE-DE-GALLES

Section James Norris

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Montréal	62	45	8	9	276	145	99
Los Angeles	61	24	25	12	183	175	60
Pittsburgh	61	20	25	16	197	232	56
Détroit	61	23	29	9	187	210	55
Washington	63	12	40	11	140	246	35

Section Charles Adams

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	59	38	13	8	234	148	84
Buffalo	61	35	12	14	229	156	84
Toronto	61	34	17	10	215	169	78
Cleveland	64	19	37	8	179	257	46

CONFÉRENCE CLARENCE-CAMPBELL

Section Lester Patrick

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Islanders	62	38	13	11	260	154	87
Philadelphie	62	35	16	11	236	157	81
Atlanta	62	23	22	17	193	201	61
Rangers	63	22	30	11	210	238	55

Section Conn Smythe

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Chicago	61	24	21	16	167	160	64
Vancouver	61	16	31	14	182	240	46
Colorado	61	13	32	16	193	238	42
St. Louis	61	14	38	9	148	233	37
Minnesota	60	14	40	6	153	243	34

Mercrèdi

Montréal 5 Pittsburgh 2
Détroit 2 Rangers 3
Philadelphie 2 Toronto 3
Buffalo à Atlanta
St. Louis au Minnesota
Chicago à Vancouver

Jeudi

Islanders à Buffalo
Atlanta à Boston
Colorado à Los Angeles

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Division Robert LeBel

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornwall	64	40	17	7	253	224	87
Montréal	61	34	21	8	323	279	74
Laval	64	31	23	10	390	328	72
Verdun	64	29	28	7	346	297	65
Hull	62	29	29	4	310	349	62

Division Frank Dillo

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Trois-Rivières	64	43	15	6	362	222	92
Sherbrooke	64	37	23	4	427	346	78
Québec	63	22	33	7	298	305	52
Chicoutimi	64	15	38	10	305	397	42
Shawinigan	64	3	57	4	235	582	10

Mercrèdi

Québec 6 Laval 6
Trois-Rivières 6 Shawinigan 6
Montréal à Hull

Jeudi

Cornwall à Chicoutimi

LIGUE RICHELIEU (Classement final)

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Drummondville	48	41	4	3	345	161	85
Beloil	48	34	10	4	372	177	72
Longueuil	48	33	13	2	323	191	68
St-Jean	48	28	18	2	347	269	58
Valleyfield	48	26	14	8	297	265	60
Cowansville	48	25	16	7	290	216	57
Sorel	48	25	17	6	267	201	56
St-Hyacinthe	48	19	25	4	284	276	42
St-Lambert	48	19	26	3	251	310	41
Granby	48	15	30	3	221	335	35
Châteauguay	48	11	32	5	260	338	27
Laprairie	48	10	36	2	290	368	22
Chambly	48	1	46	1	146	509	3

Mardi

Cowansville 4 Sorel 2
(Fin du calendrier)

avis

LE PLACEMENT DANS LA CONSTRUCTION

À compter du 1^{er} mars 1978, toute agence de placement syndicale devra détenir une licence délivrée par l'Office de la construction du Québec et respecter le Code d'éthique pour faire du placement dans l'industrie de la construction québécoise. À compter de cette date, toute autre agence de placement privée ne sera pas autorisée à faire le placement de salariés assujettis au Décret relatif à l'industrie de la construction dans la province de Québec.

Toute plainte relative à un manquement à ces dispositions peut être déposée auprès de l'un ou l'autre des seize bureaux régionaux de l'Office de la construction du Québec.

Conformément à l'arrêté en conseil 3282-77

Ce soir, 20 heures 30 Une douce revanche pour les Maroons?

WATERLOO (GP) — Les Maroons Juvéniles de Waterloo reprendront le boulet ce soir alors qu'ils recevront les Lions d'East Angus dans le deuxième match de la série quart de finale "B" de la ligue Juvénile de l'Estrie.

Les deux clans en seront à leur deuxième confrontation dans cette classique 3 de 5. Dimanche après-midi dans la ville du papier, les Maroons ont du plier l'échelle 2 à 0 dans une partie bien typique de séries éliminatoires. Au fait, les locaux ont peut-être perdu, mais selon les dirigeants du club, les jeunes ont démontré un désir de vaincre remarquable et avec de meilleurs réserves, Waterloo aurait pu prendre les devants dans cette série. Incidemment, les jeunes Gauthier et Chabot ont évolué en dépit de maladie et l'instructeur par intérim Gaby Arès a du restreindre leurs activités.

Toujours est-il que ce soir à compter de 20 heures 30, la situation sera bien différente. A son domicile, Waterloo présentera un jeu plus cohérent avec le retour en santé de Chabot et Gauthier et aussi la présence de Bergeron qui effectue une nouvelle entrée après une absence de plus de six semaines.

Par ailleurs, Rolland Morrisseau s'est vu imposer une sentence de cinq parties alors que l'instructeur Dion du East Angus est suspendu indéfiniment. Incidemment, on se perd en conjecture à savoir les véritables motifs qui ont incité la ligue à agir ainsi envers Morrisseau considérant que l'instructeur Dion est à l'origine de tout les problèmes du dernier match de la saison régulière entre Waterloo et East Angus.

Le judo à Valcourt

VALCOURT — Le club de judo de Valcourt, sous la direction de Michel Lavallée, a participé récemment à la troisième coupe de zone en judo. Cette compétition avait lieu à Sherbrooke.

Sylvie Dépot a terminé première dans sa catégorie, tout comme lors des deux précédentes compétitions. Manon, Isabelle et Bertrand Favreau ont également fait belle figure, Manon et Isabelle ne s'inclinant que devant des ceintures vertes. Manon et Isabelle ne sont que ceintures jaunes.

maires... sommaires... sommaires... sommaires... sommaires

MONTRÉAL 9 DÉTROIT 3

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Détroit: Hextall 9 (Hamel) 2:33
2. Montréal: Lafleur 44 (Lemarie) 4:56
3. Montréal: Houle 24 (Gaiety) 7:24
4. Détroit: Lochead 16 (Nedomansky, Woods) 10:30
5. Montréal: Lemarie 26 12:55
6. Montréal: Lafleur 45 (Shutt, Savard) 18:33
Pénalités — Hamel, Cournoyer 13:37, Cameron 14:39, Lafleur 15:02.

DEUXIÈME PÉRIODE
7. Montréal: Riebrogh 14 (Cournoyer) 1:32
8. Détroit: St-Laurent 24 (Maloney) 5:19
9. Montréal: Shutt 37 (Savard, Lafleur) 9:15
10. Montréal: Houle 25 (Lafleur, Lemarie) 13:38
Pénalités — Cameron 12:21.

TROISIÈME PÉRIODE
11. Montréal: Shutt 38 (Lafleur, Le-pointe) 9:56
12. Montréal: Lafleur 46 (Houle, Shutt) 19:59
Pénalités — Jarvis 5:45, Lochead 8:58, Hull 19:30.

TIRS AUX BUTS:
Détroit 9 10 9-28
Montréal 19 15 11-45
Gardiens — Low, Détroit; Larocque, Montréal.

A — 15,005.

ST. LOUIS 7 MINNESOTA 1

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Minnesota: Beverley 7 (Young) 13:56
Pénalités — Bryan Maxwell 7:32, Selling 10:19.

DEUXIÈME PÉRIODE
2. St. Louis: Sutter 7 (Federko) 8:01
3. St. Louis: Unger 24 (Larose, Affleck) 7:29
4. St. Louis: 1 Berenson 7 (Hess, Myre) 15:14
5. St. Louis: Unger 25 (Holt, Affleck) 18:01

Pénalités — Young (mineurs double), Patey (majeurs) 7:48, Young, Roberts 9:34, Brad Maxwell 16:16, Patey, Hogaboam 18:44.
TROISIÈME PÉRIODE
6. St. Louis: Berenson 8 (Fairbairn) 0:47
7. St. Louis: Federko 10 (Currie, Sutter) 9:18
8. St. Louis: Berenson 9 10:09
Pénalités — Roberts 5:50, Brad Maxwell, Bennett (majeurs, in-conduites de match), Young, Holt (mineurs, in-conduites de match), Sutter, Talafous, Jensen, Gibbs (in-conduites de match), Harrison Myre, 11:41.

TIRS AUX BUTS:
Minnesota 13 4 10-27
St. Louis 7 11 7-25
Gardiens — Harrison, Minnesota; Myre, St. Louis.

A — 9,513.

QUÉBEC 5 HOUSTON 2

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Québec: Cloutier 41 (Christian, Bortolero, Tardif) 00:34
2. Houston: Connor 20 (Hughes, Hanais) 16:59
3. Québec: Tardif 44 (Cloutier, Tremblay) 19:50
Pénalités — Ruskowski, Serge Bernier 3:38, McLeod 8:03, Tardif 8:58, Ruskowski, Serge Bernier 18:48, Hughes 19:27.

DEUXIÈME PÉRIODE
4. Houston: Lacroix 26 (Popell, Drake) 1:47
Pénalités — Popell 2:19, Ruskowski 7:04, Schella 10:20, Ruskowski, Baxter 19:40, Dorey, Connor (majeurs) 20:00.

TROISIÈME PÉRIODE
5. Québec: Jacques Bernier 7 (Larivière) 0:59
6. Québec: Cloutier 42 (Christian, Bortolero) 9:30
7. Québec: Cloutier 43 14:44
Pénalités — Dorey 10:17, Ruskowski, Dorey 17:48.

LOS ANGELES 4 CLEVELAND 2

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Los Angeles: Sargent 2 (Grant, Taylor) 9:09
2. Cleveland: Arason 12 (Gardner, Fidler) 9:52
3. Los Angeles: Grant 7 (Dionne, Taylor) 18:15
4. Cleveland: Arason 13 (Smith, Gardner) 18:46
Pénalités — Hutchison 5:38, O'Brien 8:17, Maruk 17:11.

DEUXIÈME PÉRIODE
5. Los Angeles: Goring 31 (Vanskay, Williams) 2:01
6. Los Angeles: Goring 32 (Vanskay, Williams) 6:18
Pénalités — Hutchison 5:38, O'Brien 8:17, Maruk 17:11.

ISLANDERS 4 TORONTO 3

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Islanders: Bourne 22 10:28
2. Toronto: Ellis 22 (Ferguson, Boutette) 10:59
Pénalités — Potvin 0:11, Salming 5:29, Bourne 14:51, Butler, Howatt (majeurs) 19:13.

DEUXIÈME PÉRIODE
3. Islanders: Nystrom 19 (Bourne, Drouin) 13:22
4. Toronto: Boutette 11 (McDonald, Pelyk) 18:15
Pénalités — Hutchison 5:38, O'Brien 8:17, Maruk 17:11.

TROISIÈME PÉRIODE
5. Islanders: Merrick 8 (Harris, Howatt) 1:38
6. Islanders: Potvin 24 (Howatt) 2:38
7. Toronto: Ellis 23 (Sittler) 13:46
Pénalités — Hutchison 5:38, O'Brien 8:17, Maruk 17:11.

WASHINGTON 7 COLORADO 4

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Colorado: Pierre 8 (Contini, Beck) 4:01
2. Washington: Riley 8 (Green, Bailey) 9:25
3. Colorado: Delorme 8 (Lefley, Owchar) 10:57
4. Colorado: Owchar 8 (Hudson, 13:39
5. Washington: Lofthouse 2 (Charon, Girard) 16:10
6. Washington: Bailey 1 (Piley) 18:48

Pénalités — Hutchison 5:38, O'Brien 8:17, Maruk 17:11.

TIRS AUX BUTS:
Washington 7 8 10-19
Colorado 4 8 8-23
Gardiens — Ste-Croix, Philadelphie; Grahame, Boston.

A — 14,802.

Pénalités — Powe 3:28, Pierce 8:11.

DEUXIÈME PÉRIODE
6. Washington: Watson 2 4:23
7. Washington: Bailey 2 (Meehan, Lane) 17:19
8. Colorado: Owchar 9 (Andruff) 19:21
Pénalités — Watson 4:46, Riley, Contini (mineurs, majeurs) 16:30, Labre 17:40.

TROISIÈME PÉRIODE
10. Washington: Bailey 3 7:38
11. Washington: Piley 9 (Lane, Meehan) 18:02
Pénalités — Croteau 5:25, Lofthouse 5:31.

PHILADELPHIE 4 BOSTON 4

PREMIÈRE PÉRIODE
Aucun but.
Pénalités — Hoyda, Wensink (majeurs) 3:52, Cunningham, O'Reilly (mineurs doubles) 7:20, Barber 7:36, O'Reilly 11:41, MacLeish 17:32.

DEUXIÈME PÉRIODE
1. Boston: O'Reilly 21 (Bucyk, McNab) 5:01
2. Philadelphie: Joe Watson 5 (Lonsberry, Dunlop) 5:22
Pénalités — Kelly 4:20, O'Reilly 7:33, Kindrachuk 12:59, Sheppard 13:10.

TROISIÈME PÉRIODE
3. Philadelphie: Kindrachuk 13 (Daley, Barber) 0:16
4. Boston: Jonathan 16 (Ratelle, O'Reilly) 3:01
5. Philadelphie: Lonsberry 14 (MacLeish) 3:52
6. Boston: Park 13 (Patelle) 5:18
7. Boston: O'Reilly 22 (Jonathan) 5:58
8. Philadelphie: MacLeish 25 (Bridgman, Leach) 19:36
Pénalités — Milbury 6:51.

PHILADELPHIE 3 BOSTON 8-23

Gardiens — Ste-Croix, Philadelphie; Grahame, Boston.

A — 14,802.

SUPER SPÉCIAL

SOUFFLEUSE À NEIGE (disponible de 36" à 48")

GRATUITE

AVEC L'ACHAT D'UN MODÈLE DE CES TRACTEURS

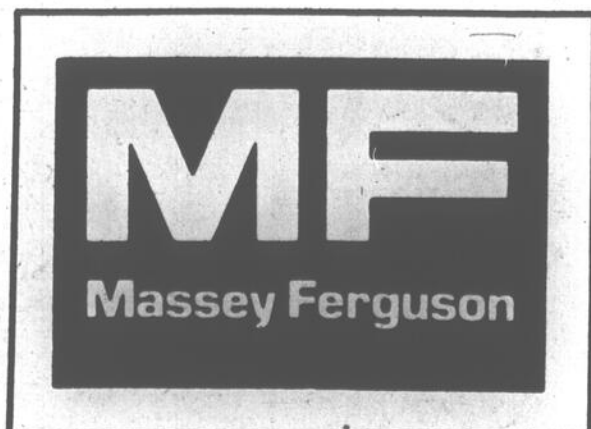


Tracteurs de pelouse et jardin

Massey-Ferguson nouveaux du bas en haut.

- Nouvelle tondeuse "modulaire" qui aide à éliminer la tonte irrégulière du gazon.
- Nouveau système qui permet d'atteler et de dételé les instruments en quelques minutes et non pas en quelques heures.
- Choix d'éjection d'herbe coupée par le côté ou par l'arrière.
- Choix de modèles de 8, 12, 14 et 16 cv, ou d'un modèle à deux cylindres de 16 et 18 cv.

Venez les voir sans tarder!



CETTE OFFRE D'UNE
SOUFFLEUSE À NEIGE GRATUITE
EST VALABLE JUSQU'AU
15 MARS. HÂTEZ-VOUS!

R. MALOQUIN et FILS INC.

6421, rue FOSTER

539-0494

WATERLOO

Nous appuyons nos ventes par le service et les pièces MF.

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

Annonces Classées

TARIFS DE NOS
ANNONCES
CLASSÉES

une insertion (maximum 20 mots)	\$2.75
MOTS SUPPLÉMENTAIRES	15c
CARACTÈRES GRAS	80c
LIGNE AGATE	0.30
1 POUCE x COL	\$3.78
1 POUCE (1 mois)	\$60.00
(Cartes d'affaires)	0.60
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$25.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	\$10.00
AVIS DE DÉCÈS	la parution
REMERCIEMENTS	\$10.00 la parution

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement
rectifiées. Elles doivent être
signifiées dès la première insertion
qui sera alors renouvelée gratui-
tement. Notre responsabilité pour
une erreur ou une omission ne
peut excéder le montant déboursé
pour l'annonce. Toute annonce
classée est payable avant publi-
cation.

1—PROPRIÉTÉS
À VENDRE

MAISON à vendre, située rue Ca-
bana, bungalow avec bureau. Pas
d'agent. Tél. 378-7961 jour ou 378-
5205 soir.

BUNGALOW en brique à vendre.
5 1/2 pièces, sous-sol semi-fini, en-
trée en asphalte grande terrasse
finie. Situé chemin Roxton. Tél.
372-2375 ou (1) 247-2144.

MAISONS
À VENDRE
5 1/2 pièces, chauffage électrique
avec financement garanti par la
S.C.H.L. et possibilité d'aide gou-
vernementale accessible à toute
catégorie d'acheteurs (Même sans
enfant) quel que soit le revenu fami-
lial. Pour informations: GILLES
MASSE CONST., tél. 378-1263 ou
378-5152.

A VENDRE maison de 2 logis avec
garage double. Grand terrain.
Avec aussi toutes les commodi-
tés. Piscine hors-terre 33'. Pas
d'agent. S'adresser: 334 Lamou-
reux, Granby.

BUNGALOW 5 1/2 pièces, terrain 91'
x 80', chauffage air chaud, bâtisse
28' x 40' avec abri d'auto, très
bonne chaleur, à prix compétitif.
Libre. A être discuté, à voir! LÉO-
PAUL BRODEUR INC., COURTIER,
567-4129.

ST-CESAIRE: à vendre maison en
clapboard d'aluminium, 6 1/2 pièces
avec grand garage, très bien située
centre-ville. Libre immédiatement.
A 1101 rue St-Jean. Tél. 469-2351
soir ou à 469-2359 jour.

MAISON de 2 logis, 5 1/2 pièces cha-
cun, située rue Paré entre Princi-
pale et avenue du Parc, chauffage
à l'huile dans le bas, et chauffage
électrique dans le haut. S'ad. 14
Laval ou 14 Lessard, Granby.

A VENDRE: maison neuve située
rue Beaumont, 5 1/2 pièces, chauf-
frage électrique. Prêt approuvé par
la S.C.H.L. avec aide gouverne-
mentale selon l'acheteur.
Aussi autres maisons à vendre.
S'adresser: MIRABEL CON-
STRUCTION, tél. 378-2239 ou 263-
0396.

MAISONS
À VENDRE

Construction neuves, 5 1/2 pièces,
modèles variés dont un style cana-
dien, rue Christophe-Colomb.
NOUS CONSTRUISONS aussi se-
lon votre demande et sur votre ter-
rain. Pour informations:

NORBERT PARENT
Ent. en Construction
86 rue Bourgeois
Tél: 378-1389

DUPLIX en clapboard d'alumi-
nium, le haut de 3 1/2 pièces et le bas
de 4 1/2 pièces, chauffage électri-
que Plomberie et électricité à neuf.
Tél. 378-4818.

MAISON À VENDRE, 6 1/2 pièces,
chauffage électrique, tapis mur à
mur. A 1 mile de la ville. Pas
d'agent. Inf. après 6 h p.m. à 372-
0732.

A VENDRE maison de 5 1/2 pièces,
sous-sol fini avec foyer et bar. Pis-
cine de 24' hors-terre. Inf. 310 St-
Valier, tél. 378-1854.

DUPLIX en brique, 5 1/2 pièces
chacun, entrées en asphalte, près
école. Prix \$41,000. S'ad. 378-4685
ou 372-7307 Gaétan.

PROPRIÉTÉ style colonial, cons-
truction neuve, 4 chambres à cou-
cher, salon, salle familiale avec
foyer, salle à manger, cuisine, 2 sa-
les de bains, vanité dans chambre
des maîtres, tapis mur à mur, esca-
lier et armoires en chêne. Garage
double. Terrain 160' de façade x
140' de profondeur. Directement
du constructeur. DOMAINE ACRO-
TERE INC., 378-3472 ou 372-6034.

BUNGALOW 5 1/2 pièces, \$30,500,
aucun compteur requis pour aché-
teur sérieux. Toute offre raisonna-
ble acceptée. Tél. 372-9474 ou
372-9284.

MAISON neuve à vendre, en brique,
abri d'auto, entrée split, 3 cham-
bres à coucher, porte-patio avec
grande galerie, grand terrain. Tél.
378-4580.

COWANSVILLE: duplex en brique,
5 1/2 pièces bas, libre 1er avril.
\$32,000. Acheteur sérieux seule-
ment. Tél. 248-2741.

2—PROPRIÉTÉS
À LOUER

MAISON neuve à louer, 5 1/2 pièces,
installation laveuse-sécheuse, si-
tuée rue Simonds sud. Libre im-
médiatement. Tél. 378-6080.

APPARTEMENTS MODERNES:
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, meublés,
chauffés, balcon, buanderie, grand
stationnement. L.Situés centre-
ville. Tous libres immédiatement.
Pour inf. 378-2966 ou Pierre Viens,
concierge 145 St-Hubert app. 8,
378-0695.

APP. 2 1/2 pièces, \$35 par semaine,
meublé, chauffé, éclairé. A
l'épreuve du feu. Tél. 372-5888.

APP. 3 1/2 pièces, situé rue Evangé-
line près des Galeries Granby,
meublé chauffé, éclairé, système
de balayage central, prise pour
auto, \$175 par mois. Libre im-
médiatement. S'ad. 99 Bourassa, tél.
372-3590.

APP. de 3 1/2 pièces, éclairé, meu-
blé, chauffé, situé 2e étage à 430
Principale. S'adresser au Restau-
rant à 430 Principale, Granby.

APP. 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces,
meublés, chauffés, balcon, buanderie, grand
stationnement. L.Situés centre-
ville. Tous libres immédiatement.
Pour inf. 378-2966 ou Pierre Viens,
concierge 145 St-Hubert app. 8,
378-0695.

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé,
taxe d'eau payée, entièrement ré-
nové. Tél. 378-8260 ou 378-5007.

APP. 3 1/2 pièces, dans un bas,
meublé, chauffé, éclairé, situé
boul. Montclair. Libre 3 mars. Tél.
378-5046.

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces,
meublés, chauffés, TV optionnelle,
situés centre-ville. Prix à partir de
\$80 par mois. S'ad: 255 Ave du
Parc, après 6 h p.m. tél. 372-4121
ou à 245 ave du Parc, app. 1,
Granby.

APP. 2 pièces, meublé, chauffé,
éclairé. S'adresser: 372-0740.

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé,
éclairé, taxe d'eau payée, très pro-
pre, balayuse optionnelle, situé à
134 Adélaïde app. 1. Libre im-
médiatement. Tél. 378-6568.

APP. 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés,
chauffés, éclairés, taxe d'eau
payée, situés coin Notre-Dame et
Robinson, aussi rue Groulx. Libres
immédiatement et réservations
pour plus tard. Pour visiter,
s'adresser: 433 Laurier, tél. 372-
9443 ou 378-5973.

APP. 3 1/2 pièces, moderne, meublé,
chauffé, éclairé, tapis, porte-patio,
buanderie, stationnement. A 134
Adélaïde app. 3. Libre immédia-
tement. Tél. 372-3978 ou 378-9130.

BEAU 2 1/2 pièces, meublé, chauffé,
éclairé, eau chaude fournie, libre
immédiatement. Situé centre-ville.
Tél. 378-9242.

APP. 2 1/2 pièces, complètement ré-
nové, meublé, chauffé, eau chaude
fournie. Situé centre-ville. Libre
immédiatement. Tél. 372-5838.

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé,
éclairé, stationnement pour auto,
remise, antenne TV, tapis, paroisse
St-Luc, près des Galeries Granby.
Tél. 372-7819.

APP. 1 1/2 pièce, meublé, chauffé,
éclairé, très grand, libre immédia-
tement. Situé 60 Wellington. Tél.
372-8896 après 5 h p.m.

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, situés à 311
rue Principale, meublés, chauffés,
éclairés. Tél. 378-8182.

16—LOGEMENTS
À LOUER

LOGIS à louer de 3 1/2 pièces, dans
un bas, situé à 32 St-Charles nord,
près du double F. \$100 par mois.
Tél. 378-0515 après 3 h p.m.

LOGIS NEUFS: nouveau dévelop-
pement, secteur polyvalente J.H.
Leclerc, 1150 Simonds sud. 2 1/2 et
3 1/2 meublés, 4 1/2 et 5 1/2 non meu-
blés. Tél. 378-6669.

LOGIS 4 1/2 pièces à sous-louer,
eau chaude fournie. Libre 5
mars. A 244 Denison app. 7. Tél.
après 4 h p.m. à 372-9251.

LOGIS 3 1/2 pièces, libre immédia-
tement. Situé boul. Fortin. Tél.
378-2142.

GRAND 4 1/2 pièces à sous-louer,
près des Galeries Granby. Libre à
partir du 1er mai 1978. Tél. après 5
h p.m. à 378-6294.

INDUSTRIE À VENDRE
Situé dans le canton de
Granby, construction bloc,
recouverte de tôles d'acier,
6,000 pieds carrés de plan-
cher, chauffage, eau
chaude, bouilliroie, hauteur
16 pieds, sur terrain de
558,022 pieds carrés avec
outillage pour travailler le
bois.
Prix: \$84,900.00

Pour informations et visi-
tes,
Appeler:
LUC GIRARD
372-4366

LOGIS neuf très moderne (insono-
risé, plancher en béton), chambre
bains couleur, tapis et prélati,
fenêtres dans salle à dîner et
cuisinette, place pour lave-
vaisselle, eau chaude fournie,
taxe d'eau payée. Service d'an-
tenne.
Pour 6 1/2: \$225, pour 4 1/2: \$175. In-
formations: 372-0382

LOGIS 4 1/2 pièces, situé centre-
ville, libre immédiatement, installa-
tion laveuse-sécheuse. Mois de
mars gratuit. Tél. 378-9242.

APARTEMENTS À LOUER DES
PLUS LUEUX À GRANBY: 1, 2, 3
chambres, non meublés, foyer na-
turel, lave-vaisselle, service de
concierge. Pour inf. 372-2824 ou
s'ad. 35 ou 45 rue St-Michel,
Granby.

BLOC NEUF. Logis 4 1/2 pièces,
moderne, tapis mur à mur, un livre
immédiatement. Situé 360 Dor-
chester. Tél. 378-4278 ou 372-8309.

LOGIS à louer, un de 6 pièces, un
de 4 pièces et un de 3 pièces. Li-
bres. Situés rue Principale. Tél.
372-2829.

LOGIS dans bloc neuf, 4 1/2 pièces,
eau chaude fournie, taxe d'eau
payée, déneigement compris, pis-
cine extérieure pour l'été. Réserva-
tions mars-avril. Pour inf. 433 Lau-
rier. Tél. 372-9443 ou 378-5973.

LOGIS DANS BLOC NEUF: 4 1/2 pi-
èces, chauffage électrique, tapis-
mur à mur, porte-patio, libre im-
médiatement. Situé à 350 rue Lan-
glois. Tél. 372-7633.

LOGIS

4 1/2 — 5 1/2
pièces, antenne communau-
taire, planchers marquetierie
fini varanthe, prise pour auto,
cour déblayé, chauffage Nova-
lec contrôlés par la S.C.H.L.

Informations:
348 BOUCHARD, APP. 2
Tél: 378-9003

IMMEUBLES
POPULAIRE
COURTIER
378-0994

Rue Bourget
6 logements en briques, âgé de
6 ans, très propre, hypothèque
transférable, rapporte
\$9,700.00 par année.

Rue St-Jacques
4 logements près du Woolco,
très propre, rapporte \$6,060.00
par année. Prix: \$38,000.00 ou
meilleure offre.

Rue Vitte
Duplex, clapboard de bois, ter-
rain 50 x 100, très propre. Fi-
nancement à 85%. Prix de-
mandé: \$17,500.00.

Près de Granby
Epicierie plus 1/2 million de chif-
fre d'affaires, \$30,000.00 d'in-
ventaire. Propriétaire garderait
balance du prix de vente.
Comptant: \$50,000.00.

St-Valérien
Etablière de 73 arpents plus de
320 Ch. boisée, 1 mille de fa-
cade sur chemin pavé. Prix:
\$25,000.00.

Waterloo
5 logements en stucco avec
très grand terrain. 3 logis de 5 1/2
pièces et 2 de 4 1/2 pièces. Prix:
\$43,000.00.

Canton de Waterloo
Luxeuse maison Canadienne,
grand terrain, sous-sol semi-
fini, foyer. Prix: \$55,000.00.

DANIEL LEDUC
(1) 548-2568

1100 SIMONDS SUD
(Près Polyv. J.H. Leclerc)
Venez vivre dans un site des
plus enchanteurs de Granby.
Pour occupation immédiate:
● Studio meublé \$145.
● 3 1/2 meublé à \$165.
● 5 1/2 meublé \$175.
● 5 1/2 pièces \$195.

Inclus:
— Place de stationnement
(prise de courant)
— Système d'éclairage d'ur-
gence.
— Système de détection d'in-
cendie.
— Rangement commun (4 1/2 et
5 1/2 seulement.)
— Eau chaude fournie
— Service de gérance par le
propriétaire.

Informations:
378-0404
378-7283

Encouragez
nos annonceurs

1100 SIMONDS SUD
(Près J.H. Leclerc)
Occupation immédiate!
● Studio meublé à \$145.
● 3 1/2 meublé à \$165.
● 5 1/2 meublé \$175.
● 5 1/2 pièces \$195.

Tél: 378-0404
ou 378-7283

17—LOGEMENTS
DEMANDES

RECHERCHE logis de 4 1/2 ou 5 1/2
pièces, près de l'hôpital. Tél. 372-9416.

18—CHAMBRES
À LOUER

GRANDE CHAMBRE avec 2 fenê-
tres pour personne soignée aimant la
tranquillité. Avec poêle, réfrigé-
rateur, armoires. Située haut de la
ville. Tél. 372-7796.

CHAMBRE à louer, centre-ville,
propre, pas cher! inf. 372-9828

Pour vos fondations appelez:
LES CONSTRUCTIONS LAFLAMME Engr.

meilleurs prix dans la région
Tél: 372-0054 — 378-0744

IMMEUBLES
POPULAIRE
COURTIER
378-0994

Rue Bourget
6 logements en briques, âgé de
6 ans, très propre, hypothèque
transférable, rapporte
\$9,700.00 par année.

Rue St-Jacques
4 logements près du Woolco,
très propre, rapporte \$6,060.00
par année. Prix: \$38,000.00 ou
meilleure offre.

Rue Vitte
Duplex, clapboard de bois, ter-
rain 50 x 100, très propre. Fi-
nancement à 85%. Prix de-
mandé: \$17,500.00.

Près de Granby
Epicierie plus 1/2 million de chif-
fre d'affaires, \$30,000.00 d'in-
ventaire. Propriétaire garderait
balance du prix de vente.
Comptant: \$50,000.00.

St-Valérien
Etablière de 73 arpents plus de
320 Ch. boisée, 1 mille de fa-
cade sur chemin pavé. Prix:
\$25,000.00.

Waterloo
5 logements en stucco avec
très grand terrain. 3 logis de 5 1/2
pièces et 2 de 4 1/2 pièces. Prix:
\$43,000.00.

Canton de Waterloo
Luxeuse maison Canadienne,
grand terrain, sous-sol semi-
fini, foyer. Prix: \$55,000.00.

DANIEL LEDUC
(1) 548-2568

1100 SIMONDS SUD
(Près J.H. Leclerc)
Occupation immédiate!
● Studio meublé à \$145.
● 3 1/2 meublé à \$165.
● 5 1/2 meublé \$175.
● 5 1/2 pièces \$195.

Tél: 378-0404
ou 378-7283

17—LOGEMENTS
DEMANDES

RECHERCHE logis de 4 1/2 ou 5 1/2
pièces, près de l'hôpital. Tél. 372-9416.

18—CHAMBRES
À LOUER

GRANDE CHAMBRE avec 2 fenê-
tres pour personne soignée aimant la
tranquillité. Avec poêle, réfrigé-
rateur, armoires. Située haut de la
ville. Tél. 372-7796.

CHAMBRE à louer, centre-ville,
propre, pas cher! inf. 372-9828

Pour vos fondations appelez:
LES CONSTRUCTIONS LAFLAMME Engr.

meilleurs prix dans la région
Tél: 372-0054 — 378-0744

IMMEUBLES
POPULAIRE
COURTIER
378-0994

Rue Bourget
6 logements en briques, âgé de
6 ans, très propre, hypothèque
transférable, rapporte
\$9,700.00 par année.

Rue St-Jacques
4 logements près du Woolco,
très propre, rapporte \$6,060.00
par année. Prix: \$38,000.00 ou
meilleure offre.

Rue Vitte
Duplex, clapboard de bois, ter-
rain 50 x 100, très propre. Fi-
nancement à 85%. Prix de-
mandé: \$17,500.00.

Près de Granby
Epicierie plus 1/2 million de chif-
fre d'affaires, \$30,000.00 d'in-
ventaire. Propriétaire garderait
balance du prix de vente.
Comptant: \$50,000.00.

St-Valérien
Etablière de 73 arpents plus de
320 Ch. boisée, 1 mille de fa-
cade sur chemin pavé. Prix:
\$25,000.00.

Waterloo
5 logements en stucco avec
très grand terrain. 3 logis de 5 1/2
pièces et 2 de 4 1/2 pièces. Prix:
\$43,000.00.

Canton de Waterloo
Luxeuse maison Canadienne,
grand terrain, sous-sol semi-
fini, foyer. Prix: \$55,000.00.

DANIEL LEDUC
(1) 548-2568

IMMEUBLES
POPULAIRE
COURTIER
378-0994

Rue Bourget
6 logements en briques, âgé de
6 ans, très propre, hypothèque
transférable, rapporte
\$9,700.00 par année.

Rue St-Jacques
4 logements près du Woolco,
très propre, rapporte \$6,060.00
par année. Prix: \$38,000.00 ou
meilleure offre.

Rue Vitte
Duplex, clapboard de bois, ter-
rain 50 x 100, très propre. Fi-
nancement à 85%. Prix de-
mandé: \$17,500.00.

Près de Granby
Epicierie plus 1/2 million de chif-
fre d'affaires, \$30,000.00 d'in-
ventaire. Propriétaire garderait
balance du prix de vente.
Comptant: \$50,000.00.

St-Valérien
Etablière de 73 arpents plus de
320 Ch. boisée, 1 mille de fa-
cade sur chemin pavé. Prix:
\$25,000.00.

Waterloo
5 logements en stucco avec
très grand terrain. 3 logis de 5 1/2
pièces et 2 de 4 1/2 pièces. Prix:
\$43,000.00.

Canton de Waterloo
Luxeuse maison Canadienne,
grand terrain, sous-sol semi-
fini, foyer. Prix: \$55,000.00.

DANIEL LEDUC
(1) 548-2568

19—CHAMBRES
ET PENSIONS

CHAMBRE et PENSION pour per-
sonne âgée. Tél. après 5 h p.m. à
372-2029

Waterloo: Maison de 3 logis, si-
tuée à 47 rue Du Lac, 1 foyer de
8 1/2 pièces, et 2 logis de 4 1/2
pièces. Rénovée à neuf. Foyer
et bar spécial: \$28,000.00.

3 milles de Waterloo: Sucrerie
de 2000 entailles avec chauf-
fage en aluminium et couverts
cabane de 3 ans, garage pour
machinerie, 40 acres de terrain,
4 petits lacs, chemin pour auto
qui se rend à la cabane en tout
temps.

Bromont: Bungalow en pierre
et aluminium, style canadien,
5 1/2 pièces, terrain 100 x 170,
près du golf et des pentes de
ski. 2 logis, très belle vue sur
les montagnes.

Granby: Ave. Des Pins, ter-
rasse Bellevue, terrain de 30 x
120. Près du Blvd. Bouchard,
taxe minime. Belle occasion.
Chemin Balad, se rang Bromo:
terrain de 20 acres avec petits
arbres. Côté de la montagne.
Très belle vue. Taxes minimes.

Waterloo: Mini-ferme, maison,
garage, étable, 6 arpents de
terre, 1/2 mille de Waterloo.
Prix: \$22,000.00.

R. 112 Chemin Granby-
Waterloo: Terrain 600 x 300,
endroit idéal pour commerce
ou résidence, 6 milles de
Granby, près de Shefford Val-
lées.

Waterloo: Rue Dufferin, bungal-
ow, en brique, 6 1/2 pièces, 3
chambres à coucher, foyer,
sous-sol, partiellement fini, en-
trée pavée, entièrement pay-
sage, terrain 80 x 165. Faut voir.

GERALD ROY
539-1622
IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES
COURTIERS
372-4014
42, Principale, Granby

Cartes d'affaires

C.D.E. INC. CENTRE DE TRAITEMENT DES DONNÉES DE L'ESTRIE INC.
ESTRIE DATA PROCESSING CENTRE INC.
Service complet en informatique 24 hrs
334 Denison ouest
Granby, Qué.
(514) 378-4396

PIERRE GIRARDOT
Notaire
Bureau le soir. Sur rendez-vous
172 rue DUFFERIN Suite I
GRANBY (514) 372-2211

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN
DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
74, rue Court, Granby, Qué.
Edifice Centre Professionnel
Tél. (514) 372-3347 C.P. 356

G.D. Dallaire CA
J.P. Picotte CA
L.V. Alain CA
A. Desautels CA
Y. Brodeur C.
Y. Racine CA
L. Dextradour CA

ST. PAUL: Petite ferme

26—HOMMES

Commis avec expérience demandé pour travail dans magasin d'alimentation. Salaire allant avec expérience. S'adresser par écrit à: CASIER 3209, La Voix de l'Est, Granby, demander Richard Gagnon.

(26-61-62—13672)

AIDE-CUISINIER pour brasserie La Barrière Les Galeries Granby. Se présenter en personne.

(26-61-62—14199)

LIVREUR de bois et de matériaux de construction demandé avec expérience. S'adresser par écrit à: CASIER 3209, La Voix de l'Est, Granby, Qué.

(26-61-67—14314)

HOMME de beaucoup d'expérience dans le commerce de matériaux de construction en général. Expérience de plusieurs années si possible. Tél. 293-5750 ou 293-5222.

(26-55-61—13934)

POMPISTE demandé à temps partiel le samedi soir et dimanche après-midi. Aussi jeune homme demandé pour travail permanent dans auto-lavage du lundi au vendredi. S'adresser à 16 Langlois, Granby.

(26-60-61—14160)

27—HOMMES

NOUS SOMMES à la recherche de personnes sérieuses avec qualification pour travail à temps plein ou partiel. Salaire avantageux. 20 ans et plus. Pour application: 372-9379.

(27-61-68—14312)

TRAVAIL à temps partiel, 2 soirs par semaine, possibilité d'avancement. Pour entrevue: tél. 372-8317 de 5h30 à 7h. p.m.

(27-54-61—13876)

AGENCE DE SÉCURITÉ PATROUILLE NATIONALE

Pour mieux vous protéger, vingt membres suivent actuellement un cours d'Agent de sécurité qui sera terminé d'ici quelques semaines, en vue d'accomplir leur travail d'une façon professionnelle. Nous voulons vous servir adéquatement à toutes vos demandes.

BUREAU: 183 Principale local 203, Granby, P.Q.

Tél: 372-3251

(61-63—14184)

CUISINIER et waitress demandés.

Tél. 378-9497.

(27-55-61—13907)

AVONS URGENT BESOIN d'agents d'immeubles sérieux. Si vous êtes diplômé secondaire V ou d'une 11e année. Adressez-vous aux: IMMEUBLES CHATELAIN, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

(27-60-73—14150)

28—FEMMES FILLES DEMANDÉES

PERSONNE bilingue demandée comme réceptionniste et travail général de bureau pour compagnie à Granby. Salaire selon compétence. Adressez Curriculum Vitae à: CASIER 3208, La Voix de l'Est, Granby, Qué.

(28-53-63—13838)

CAISSIERE-RECEPTIONNISTE

demandée, base en comptabilité, expérience requise, bilingue, belle apparence. Écrire à: Casier 3210, La Voix de l'Est, Granby, Qué.

(28-61-62—14186)

30—EMPLOIS DEMANDÉS

FERAIS TRAVAIL de bureau à temps partiel à domicile ou sur place, 3 ans d'expérience. Possède une auto. Tél. 539-1757.

(30-61-63—14305)

OPERATEUR de key punch avec expérience, recherche emploi. Tél. 293-6297.

(30-60-62—13982)

31—OCCASIONS D'AFFAIRES

APPRENEZ À CONDUIRE LES CAMIONS REMORQUES APPELÉZ: The Canadian Institute Of Tractor Trailer Training Ltd.

Tél: (613) 833-7113

CORNWALL, ONTARIO

(31-60-89—14172)

MAGNIFIQUE LOCAL

Commercial, situé 235 rue Principale, Granby (autrefois Bêl Canada). Environ 5,300 pi.ca. à \$7. le pi.ca. soit \$37,100 par année.

Pour inf: 372-3377

(47-63—13561)

GRANBY

208-210 Fréchet, duplex 4 1/2 pièces par étage très propre, système air chaud, terrain localisé 59 x 113.

GRANBY

6 logis, construction en brique, revenu \$9,840.00. Prix demandé \$56,000.00. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY

Style cottage, 5 pièces, 3 chambres, système eau chaude, terrain 60 x 120, situé près de l'église l'Assomption tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY

\$27,000.00, 4 logis de 4 1/2 pièces, système air chaud et annexe. Prix très intéressant, beaucoup d'articles inclus dans le prix de vente tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY

Rue Grove, cottage 5 pièces, système électrique, terrain 48 x 177, sous-sol peut-être fini. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY

Duplex: deux logis de 5 1/2 pièces, construction en brique de qualité, garage en brique, terrain 75 x 100 tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY

Duplex 5 1/2 pièces chacun, part du sous-sol fini, taxes: \$488.00 par année seulement. Prix: \$35,500.00. Aucune offre valable refusée tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY

Chemin Irwin, l'air de la campagne. Bungalow en brique, 5 pièces, 3 chambres, sous-sol fini, 2 pièces, système air chaud. Prix intéressant. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY

Style cathédrale, cottage 6 pièces, 3 chambres, salle à dîner, garage double immense terrain de 12,000 pieds carrés. N.B. Système eau chaude. Prix: \$54,000.00. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

ST-ALPHONSE

Bungalow en brique et déclin aluminium, système électrique, terrain 150 x 175. Prix: \$32,500.00. Taxes: \$290.00 par année. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

IMMEUBLES CHATELAIN

courtier.

(14009)

32—AUTOS—CAMIONS À VENDRE

A VENDRE pick-up Ford, 1976, en bonne condition. Tél. après 5 h.p.m. à 549-2465.

(33-60-53—14130)

DATSUN B-210, 1974, \$500. Tél. 263-2853.

(33-60-62—14132)

CAMION towing Ford 600, 1973, pneus Michelin, gros winch, en parfaite condition. Tél. 263-4056.

(33-60-65—14146)

BARACUDA 1974, extérieur brun, intérieur blanc, en bonne condition. Prix à discuter. Tél. 378-2319 après 5 h.p.m.

(33-60-6314159)

OLDSMOBILE Cutlass 1968, 350, 2 barils, 2 portes, 80,000 milles, très propre. DODGE Demon 1972, 2 portes, 6 cylindres, 51,000 milles. Tél. 263-5045 après 5 h.p.m.

(33-54-61—13841)

A LOUER

Magnifique local commercial, situé 309 Principale, Granby (autrefois Banque de Montréal). Environ 3,700 pi.ca., à \$5. le pi.ca., soit \$18,500 par année.

Pour inf: Ernest Levesque

378-8182, 375-3795 ou 372-3377

(47-63—13557)

A VENDRE

IMMEUBLES Luc Girard COURTIER

Granby no 205: 2 logis

5 1/2 pièces, brique, garage, près école, rue St-Vincent, \$30,500.00.

Granby no 232: 2 logis

brique, 1x5 1/2, 1x4 1/2, rue St-Charles sud, \$28,000.00.

Granby no 261: 2 logis

en bois, 5 1/2 pièces, galeries extérieures, grand terrain, rue St-Louis, \$21,000.00.

Granby no 258: 2 logis

en brique, 4 1/2 pièces, garage attaché, rue Cowie, \$33,000.00.

Granby no 376: 2 logis

en brique, 4 chambres à coucher, grand salon, véranda, garage, sous-sol, beau terrain, rue Dufferin, \$46,000.00.

Granby no 371: Maison

ancienne, luxueuse de 2 logis, 1 de 6 1/2, 1 de 7 1/2, terrain d'une rue à l'autre, près du parc, garage, galeries extérieures, \$48,000.00.

Granby no 402 A: Maison de 4 logis de 6 1/2 pièces chacun, face au parc, endroit paisible et résidentiel, chauffage indépendant pour chaque logis, garage. Faut voir \$90,000.00.

Granby no 434: 3 logis

en brique, 1 de 5 1/2, 2 de 3 1/2, maison de 4 ans, chauffage électrique, bien situé, \$42,000.00.

Granby no 437: Près de l'hôpital, rue tranquille, beau terrain, 2 logis de 5 1/2 pièces, brique, chauffage indépendant, \$44,000.00.

Granby no 494: Rue Lavall, 2 logis de 4 1/2 pièces, en brique, pas de système de chauffage. Bien situé, bonne grandeur de terrain, \$24,000.00.

Granby no 482: Rue Principale, commercial et résidentiel, 2 logis en brique, 5 1/2 pièces, chauffage central, propre, garages, bon pour commerce, \$37,000.00.

South Stukely no 388: 20 acres, sortie du village, bonne vieille maison rénovée, 7 pièces plus garage, peu élevé \$39,000.00.

Sherbrooke: Maison à revenus en brique, 14 logis, près du centre-ville, prendrait échange, maison ou terre.

Granby no 444: Bungalow en brique et pierre, terrain paysager, abri auto, 6 1/2 pièces, haut de la ville. Blvd Leclerc, \$57,000.00.

Canton de Granby no 478: Juste à la sortie de Granby, chemin Dutilly, maison déclin de bois. Galerie fer forgé, grand terrain, 7 1/2 pièces, finition intérieure, bois grange, salon, ménage fait à neuf, armoires neuves. Prix: \$29,500.00. Echange considéré.

Granby no 440: 4 logis de 5 1/2, 4 1/2, 3 1/2 en bois, revenu \$4,600.00 annuel, prix \$29,500.00. Comptant \$3,000.00.

Granby no 495: Rue Gill, 2 logis de 5 1/2 pièces en brique, chauffage central, résidentiel et commercial, grands hangars à l'arrière, \$39,000.00.

Granby no 498: Cottage en bois, 2 étages, 6 1/2 pièces, chauffage à l'huile, bien situé, rue St-Jean \$22,000.00.

APPELER: LUC GIRARD

372-4366

JEEP Commando 1972, 4x4, Warn

Hubs, 50,000 milles, \$1,500. Tél. 372-9363.

(33-56-83—13954)

CHEVELLE Malibu 1973, 2 portes, 350 p.c., servo freins et direction, air climatisé, pneus radiaux. Le tout très bonne condition. Aucune offre raisonnable refusée. Tél. 539-0118.

(33-56-62—13936)

PONTIAC 1972, 4 portes Sedan, 8 cylindres, tout équipé, 6 pneus moteur en très bonne condition, 68,000 milles, \$750. Rouille sur ailes arrière. Tél. 534-2219.

(33-56-61—13970)

BUICK Centurion 1973, 1973, moteur 455 p.c., servo freins et direction, air climatisé, 58,000 milles, 2 portes, radio am-fm, 6 pneus Michelin. Prix \$2,000. Tél. 378-9113.

(33-59-61—13984)

OLDSMOBILE Cutlas S, 1974, en bonne condition. Tél. 466-7021 après 5 h.p.m.

(33-59-61—13984)

VOLKSWAGEN 1971 Beetle, couleur orange, en bonne condition, prix à discuter. Tél. 378-9266.

(33-61-63—14173)

PEUGEOT 504, 1975, 23,000 milles, automatique, toit ouvrant, très propre. Tél. 378-2069 après 6h. p.m.

(33-61-62—13963)

GMC camper 1977, 1,500 milles, tout équipé, réfrigérateur, poêle, toilette, etc.

AUSI environ 20 tonnes de toute sorte à vendre. Tél. 774-9024.

(33-61-63—14318)

PONTIAC Ventura 1973, 4 vitesses, 1,500. Tél. 378-1402.

(33-61—14313)

TELEVISEUR-couleur portatif 20", aubaine! en très bonne condition, \$125. Tél. 539-3853.

(38-61-63—14303)

RADIO phonographe stéréophonique de marque "Marconi". S'ad. J.O. Therrien, 372-4660 après 6h. p.m.

(38-61-63—14200)

40—À VENDRE DIVERS

FABRIQUONS barils de chêne, différentes dimensions. Tél. 372-9149.

(40-61—14154)

A VENDRE: bois d'érable sec 16", \$20 la corde. Je ferais la coupe d'arbres dans la ville pour développement ou terrain.

AUSI Kawasaki trail 1975cc, 1974, 2000 milles à vendre. Tél. 372-0112.

(40-60-66—14198)

AVENDRE: toilette, poêle, évier, réfrigérateur-combinés pour roulotte. SECHEUSE à linge Westinghouse. TABLE de pool. S'ad. 16 boul. Pie IX. 378-4980.

(40-61—14302)

A VENDRE: 1 panne 5 x 10 en acier avec dôme, de marque "Lussier", rayon dans le feu. 1 PANNE plate 3 1/2 x 4, usure 2 saisons. Tél. 378-7151.

(40-56-63—13972)

42—VÊTEMENTS—LINGÈRES

GANTS de cuir doublés \$12. BLOUSONS de véritable mouton retourné \$98.

BOULONS de raton laveur \$195. MANTEAUX de cuir, doublure amovible \$189.

MANTEAUX de vison à compter de \$750.

MANTEAUX RAT MUSON laveur à compter de \$795.

MANTEAUX RAT MUSON NATU-REL 6A COMPTER DE \$595.

S'adresser LUCILLE GUERTIN FOURRURE, 130 rue Court, Granby.

(42-54-67—13854)

43—BICYCLETES—MOTOCYCLETES

KAWASAKI 650, custom 1977, 3000 KM, pneus arrière neufs. Prix à discuter. Tél. 378-2102.

(43-60-63—13998)

50—DEMANDE À ACHETER

SERAIIS intéressé à acheter de 10 à 20 arpents de terre, boisés ou semi-boisés. A pas plus d'une dizaine de milles de Granby. Tél. 378-7271.

(50-61—14191)

NOUS CHERCHONS à acheter une ferme d'une centaine d'arpents avec maison et bâtiments. Tél. le soir seulement à 372-0391.

(50-61—14174)

51—ON DEMANDE

BATISSEZ une agence de distribution à temps partiel. Aucun investissement initial. Pour entrevue: 372-4370.

(51-47-74—13626)

52—ARGENT À PRÊTER

PRÊTS HYPOTHECAIRES

1ère, 2e, 3e

(VILLE OU CAMPAGNE)

TAUX COURANTS

Pour réparations, achats, constructions, ventes, échanges, etc.

GUY GALLANT

Agent

105, Bouchard

Tél. 372-9030 ou 372-1330

Badbeau & Fils

Courtiers

(52-60-88—14176)

56—MUSIQUES ET INSTRUMENTS

A VENDRE piano antique C.W. Lindsay, décapé, environ 75 ans. Tél. 469-2520.

(56-61-63—13992)

68—CONSTRUCTIONS

AIME BORDUAS

Peintre

Joint de oxypro

Décapage et finition de meubles

Antiques et modernes

Tél: 375-1384

448, HORNÉ, GRANBY

(68-60-88—13957)

70—COURS PRIVÉS

FAITES-LE VOUS-MÊME! ajoutez une touche personnelle à votre foyer et faites des cadeaux exclusifs pour toute occasion en faisant de vos propres mains de jolies pièces en céramique (poterie). Cours du jour et du soir. Tél. 378-1378.

(70-61—14304)

ENSEIGNONS

Par correspondance, anglais, dactylo française, écriture, sténographie, Vendons, échangeons dactylos-usagés manuels, électriques, additionneuses avec papier.

Tél: 469-3144 ou 849-1293

(70-55-62—13137)

71—MAISONS MOBILES, ROULOTTES

1-PROPRIÉTÉS À VENDRE

BATISSE commerciale en brique, située à 2 pas de la rue Sud, superficie de 1.200 pl. ca. Terrain 50' x 125'.
Aussi entrop 22' x 22' en brique.
Tél. jour: 263-0402 et soir: 263-5474.
(1-61-63-14307)

A VENDRE duplex en brique de 8 pièces, un 5 pièces pouvant facilement être modifié en triplex. S'adresser: 162 rue Nelson, Cowansville.
(1-54-63-13878)

14-APPARTEMENTS À LOUER

DANS L'UN DES PLUS BEAU BLOC DE LA VILLE: app. 2 1/2, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, chambre de bains céramique, stationnement privé, prise pour auto, service de conciergerie. Situé 121 Jacquemet. Libre immédiatement. S'adresser: app. 2, 263-5107 ou 372-6034.
(14-61-65-14316)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé boul. des Vétérans, Cowansville, \$125 par mois. Libre immédiatement. Tél. 295-2059 après 5 h p.m.
(14-59-61-13996)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, situé rue Hanson.
Aussi 4 1/2 pièces, éclairé, eau chaude, fournie, libre immédiatement. Situé rue Hanson. Tél. 263-0860
(14-59-63-14102)

16-LOGEMENTS À LOUER

DANS L'UN DES PLUS BEAU BLOC DE LA VILLE: Logis 5 1/2 pièces, très propre, tapis mur à mur, chambre bains céramique, stationnement privé, prise pour auto, service de conciergerie. Situé 123 Jacquemet. S'adresser app. 10, tél. 263-6086 ou 372-6034.
(16-61-65-14317)

20-FEMMES FILLES DEMANDÉES

DAIGLE AQUA INC., requiert les services d'une secrétaire-dactylo bilingue. Bonne personnalité, avec expérience. Salaire à discuter. Sad. 263-1272
(28-59-65-14105)

14-APPARTEMENTS À LOUER

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, antenne communautaire, service de conciergerie, buanderie, aspirateur mural. Prise pour auto. Libre 1er mars. Tél. 469-4153 ou 469-3969.
(14-56-62-13953)

A VENDRE bungalow 4 ans, 26 x 40, terrain 150 x 155, entrée de cour asphaltée, piscine. A 2 milles de Waterloo (chemin Warden). Prix \$32.000. Tél. de 8 h a.m. à 12 h a.m. 539-2433
(1-60-67-14128)

AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: **RENÉ LESSARD**, technicien en évaluation immobilière, 253, Chemin Desmarais Racine, Qué. JOE 1Y0 No. Ass. Soc.: 227-852-142

AVIS est, par les présentes, donné que **RENÉ LESSARD** a (ont) fait cession le 24e jour de février 1978, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16e jour de mars 1978, à 11:00 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice de Granby, 37, rue Dufferin, dans la ville de Granby, dans la Province de Québec.
Daté de Sherbrooke, ce 27e jour de février 1978
D.J. CROCKETT, C.A., SYNDIC Edifice Continental, suite 301 Sherbrooke, Qué. J1H 1P5
Tél.: (819) 553-6333
(61-14181)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEDFORD
No. 460-02-001000-77
COUR PROVINCIALE
BELL CANADA, corporation légalement constituée en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada ayant son siège social au 1050 Beaver Hall à Montréal, district de Montréal.
demandeur

vs **LISETTE TOUTANT et REJEAN PRUD'HOMME** tous deux résident et domiciliés au 452 Yamaoka est, Farnham, district de Bedford.
défendeur

ORDONNANCE
La Cour ordonne au défendeur, de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: La Voix de l'Est et Sherbrooke Daily Record.
Prenez avis qu'une copie du bref d'assignation a été déposée à votre intention au Greffe de Cowansville, 920 Principale district de Bedford.
Vous êtes de plus avisés qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le demandeur pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.
District de Bedford
Ce 13 février 1978.
Greffier

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEDFORD
No. 460-02-001000-77
COUR PROVINCIALE
BELL CANADA, corporation légalement constituée en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada ayant son siège social au 1050 Beaver Hall à Montréal, district de Montréal.
plaintif

vs **LISETTE TOUTANT et REJEAN PRUD'HOMME** tous deux résident et domiciliés au 452 Yamaoka est, Farnham, district de Bedford.
défendant

ORDER
THE Court orders the defendant, to appear within 30 days following the first publication of this order: La Voix de l'Est et Sherbrooke Daily Record.
Take notice that a copy of the brief of assignment has been filed for you at the Court House in Cowansville, 920 Principale district of Bedford.
Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the plaintiff may obtain a judgment against you by default.
District de Bedford
This 13 February 1978.
Clerk
(54-61-13849)

Canada Province de Québec District de Bedford
COUR PROVINCIALE
No. 460-02-001000-77
PIERRETTE GAUMOND-PIERRETTE SAURETTE et NORMAND SAURETTE (Demandeurs)
-vs-
SERGE MONTPETIT (Défendeur)

AVIS PUBLIC
EST PAR LE PRÉSENT donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause, seront vendus à 228 avenue du Parc, Granby, Qué., le 14 mars 1978 à 10 heures de l'avant-midi, à savoir:—
1 congélateur à pl.
1 unité de réfrigération 1/2 force
1 congélateur Universel
1 appareil à air climatisé
LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.
DONNÉ À GRANBY, ce 28e jour de février 1978
RAYMOND CHABOT Huisier

Canada Province de Québec District de Bedford
PROVINCIAL COURT
No. 460-02-001000-77
PIERRETTE GAUMOND-SAURETTE et NORMAND SAURETTE (Plaintiffs)
-vs-
SERGE MONTPETIT (Defendant)

PUBLIC NOTICE
IS HEREBY GIVEN that the Goods and Chattels of the Defendant seized in this cause will be sold at 228 Parc Avenue, Granby, Qué. the 14th day of March 1978 at 10 o'clock in the morning, to wit:—
1 — 8' congelator
1 — 1/2 power units of refrigeration
1 "Universal" congelator
1 air-conditioned machine
THE SAID Goods and Chattels will be sold for cash to the last and highest bidder.
GIVEN AT GRANBY, this 28th day of February 1978
RAYMOND CHABOT Bailiff
(61-14183)

AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: **IMPRIMERIE GILLES GAGNON INC.** corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires au 157, rue Lewis, Waterloo, Qué. JOE 2N0
AVIS est, par les présentes, donné que **IMPRIMERIE GILLES GAGNON INC.** a (ont) fait cession le 23e jour de février 1978, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16e jour de mars 1978, à 10:30 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice de Granby, au 37, rue Dufferin, dans la ville de Granby, dans la province de Québec.
Daté de Sherbrooke, ce 24e jour de février 1978.
D.J. CROCKETT, C.A., SYNDIC Edifice Continental, Suite 301 Sherbrooke, Qué. J1H 1P5
Tél.: (819) 553-6333
(61-14182)

Canada Province de Québec District de Bedford
COUR PROVINCIALE
No. 460-02-001000-77
J.J. MICHEL INC. (Demanderesse)
-vs-
IRON HORSE DUDE RANCH INC. (Défenderesse)

AVIS PUBLIC
EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que les effets mobiliers de la défenderesse saisis en cette cause seront vendus à Sutton Junction Bar Iron Horse, le 13 mars 1978 à 10 heures de l'avant-midi, à savoir:—
63 tables 2 x 2; 133 chaises en bois; 5 tables 18 x 36; 10 bancs d'église 2 places; 9 bancs de 6'; 6 tabourets de bar; 1 table de billard 8 x 4 avec accessoires; 1 paire de raquettes; 6 roues de charrette à foin; 1 lustre à 5 lumières; ensemble de lumières de spectacle; 1 fan électrique; 1 table de service et réfrigérateur; 1 réfrigérateur; 1 réfrigérateur Kelvinator 2 portes; 1 set de vaisselle (120 couverts); 3 douz. de salières; 1 porte-ustensiles; 1 table de service en stainless steel 5 x 2; 1 frigidaire Modern Kitchen; 1 charcoale Modern Kitchen; 1 réservoir à eau chaude 60 gals; 1 miroir Modern Kitchen; 1 unité de réfrigération; 1 machine à café Carry 4 Silex; 1 cheval décoratif de 30"; 10 douz. de verres assortis; 3 chauffeuses électriques; 1 polisseuse Electrolux; 1 chaudière-essoreuse; 50 cendriers.
LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.
DONNÉ À GRANBY, ce 1er mars 1978
RAYMOND CHABOT Huisier

Canada Province de Québec District de Bedford
PROVINCIAL COURT
No. 460-02-001000-77
J.J. MICHEL INC. (Plaintiff)
-vs-
IRON HORSE DUDE RANCH INC. (Defendant)

PUBLIC NOTICE
IS HEREBY GIVEN THAT the Goods and Chattels of the Defendant seized in this cause will be sold at Sutton Junction Bar Iron Horse, the 13th day of March 1978 at 10 o'clock in the morning, to wit:—
33 — 2 x 2 tables; 133 wood chairs; 5 — 18 x 36 tables; 10 — 2 places church benches; 9 — 8' benches; 6 bar stools; 1 — 8' x 4' pool table with accessories; 1 raquets pair; 6 tires hay wagon; 1 — 5 lights lustre; a whole spectacle lights; 1 electric fan; 1 service table and refrigerator; 1 refrigerator; 1 — 2 doors Kelvinator refrigerator; 1 dishes set (120 covers); 3 doz. of salt-cellars; 1 utensil rack; 1 — 5 x 2 stainless steel service table; 1 Modern Kitchen frying basket; 1 Garden charcoal; 1 Modern Kitchen charcoal; 1 — 60 gals hot water tank; 1 mural 4 x 8 mirror; 1 refrigeration unit; 1 — 4 Silex Carry coffee machine; 1 — 30" decorated horse; 10 doz. of assorted glasses; 3 electric heaters; 1 Electrolux polisher; 1 wringer-boiler; 50 ash-trays.
THE SAID Goods and Chattels will be sold for cash to the last and highest bidder.
GIVEN AT Granby, this 1st day of March 1978
RAYMOND CHABOT Bailiff
(61-13964)

L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC "PLUS QUE DES DROITS, DES AVANTAGES"

Vous tous, conducteurs et propriétaires de véhicule automobile, contribuez actuellement à l'assurance auto du Québec. Grâce à ce nouveau régime, tous les Québécois auront droit à une indemnisation meilleure et plus rapide des dommages corporels subis lors d'un accident d'automobile. Ce régime est administré par la Régie de l'assurance automobile du Québec.

Un nouveau régime aux avantages multiples

1. Tous les Québécois, piétons, conducteurs et passagers, auront droit aux indemnités s'ils subissent des dommages corporels causés par un accident d'automobile.
2. Responsables ou non de l'accident, vous avez droit aux indemnités prévues pour les dommages corporels.
3. À l'extérieur du Québec, vous avez droit aux mêmes indemnités prévues pour vos dommages corporels.
4. Tout propriétaire de véhicule automobile détendra une assurance responsabilité pour dommages matériels à autrui.

Cette assurance responsabilité, d'un montant minimum de \$50 000, annule les risques et conséquences fâcheuses de se voir ainsi impliqué dans un accident causé par un véhicule non assuré. De plus, cette assurance responsabilité couvre automatiquement les dommages corporels et matériels à l'extérieur du Québec. Cette assurance continue de relever de votre assureur ou de votre courtier.

Une meilleure indemnisation

1. Si, à la suite d'un accident d'automobile, vous devenez incapable de travailler, vous pouvez recevoir 90% de votre revenu net (calculé à partir de votre revenu brut, mais qui, pour fins de calcul, ne doit pas excéder \$18 000 par année).
2. C'est ce que l'on appelle l'indemnité de remplacement de revenu. Elle est versée toutes les deux semaines, pendant toute la durée de l'incapacité, à l'exception des sept (7) premiers jours. Ces rentes ne sont pas imposables et, de plus, elles sont revalorisées annuellement. L'indemnité de remplacement de revenu ne peut être inférieure à une rente de \$80 par semaine.
3. Le conjoint ou les personnes à charge d'une victime décédée recevront une partie du revenu net que gagnait celle-ci.

L'indemnité de décès se calcule de la même façon que l'indemnité de remplacement du revenu, mais elle varie selon le nombre de personnes à charge.

3. Une indemnité forfaitaire pouvant atteindre \$20 000 (maximum) peut être accordée à la victime pour blessures, préjudice esthétique, mutilation, douleurs ou pertes de jouissance de la vie.

4. Vous avez droit au remboursement des frais raisonnables occasionnés par l'accident: frais médicaux, para-médicaux, transport par ambulance, achat de prothèses, remplacement de vêtements, etc.

5. Les frais funéraires d'une victime sont remboursables jusqu'à un maximum de \$1 000.

Ne laissez pas vos questions sans réponses

1. Si un réclamant se croit lésé par une décision rendue par la Régie, il peut demander une révision. S'il n'obtient pas satisfaction, il peut faire appel à la Commission des Affaires sociales.
2. Si vous avez à présenter une réclamation pour des dommages corporels, vous pouvez, au besoin, bénéficier gratuitement d'une assistance technique pour vous aider à compléter votre demande d'indemnité. Communiquez sans frais, aux numéros suivants: 1-800-361-7620 (pour toute la province) 873-7620 (pour Montréal) 643-7620 (pour Québec)

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00
le samedi de 9h00 à 12h00.
Et vous pouvez également consulter le Guide général de l'assurance auto du Québec qui vous est envoyé par le courriel.

LA PERSONNE, AVANT TOUTE CHOSE.

 Régie de l'assurance automobile du Québec